



# Agnac

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATIONS

janvier 2023



## Voeux 2023

**DIMANCHE 15 JANVIER**  
**à 11 h, à la Salle des Fêtes**

Le Maire et les Conseillers Municipaux  
ont le plaisir de vous inviter  
à partager le verre de l'amitié  
Tout en échangeant nos meilleurs vœux

*Sunday the 15th January at 11 am  
In the Salle des Fêtes  
The Mayor and Councillors  
have the pleasure of inviting you  
to share a drink together  
And exchange good wishes for the New Year*



P3	ÉDITO
P 4-7	VIE LOCALE
P 8-10	ZOOM SUR : LA GARE D'AGNAC
P 11-16	COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX
P 17	ARTISANS/COMMERÇANTS
P 18-20	VIE ASSOCIATIVE
P 21-23	INFORMATIONS DIVERSES
P 24	CONTACTS UTILES



Rédaction : l'équipe municipale  
Crédit photos : l'équipe municipale  
Mise en page : pom'c - 47350 Lachapelle  
Impression : IGS - Boé (47)  
Prochaine parution : Juillet 2023

## MARIAGES

BAILLON Jean Claude et ARNAUDEAU Jacqueline..... le 30/07/2022  
ETCHES Marielle et MOUSSET Pierrick .....le 27/08/2022

## NAISSANCE

THIBAUD Inès ..... le 13/08/2022

## DÉCÈS

OLENDER Nicole, née PASTE.....le 03/09/2022  
ZANDONA Eveline, née BELLEAUD ..... le 07/10/2022



## PARTICIPATION CITOYENNE RÉUNION PUBLIQUE

**JEUDI 19 JANVIER 2023  
18H30 - SALLE DES FÊTES**

**Lutter contre la délinquance, les vols, les cambriolages, les incivilités.**

La municipalité d'Agnac a décidé de vous présenter en vue de la mise en place, en partenariat avec la Gendarmerie, le dispositif « Participation citoyenne ».

Ce concept a pour but de faire participer les habitants à la protection de leur environnement. Fondé sur la solidarité de voisinage, cette action vise à renforcer le lien social, à développer le comportement de nature à dissuader les actes de délinquance.

**VENEZ NOMBREUX A LA REUNION  
PUBLIQUE-DEBAT ORGANISEE PAR LA  
GENDARMERIE ET LA MAIRIE D'AGNAC**

Agnacoises, Agnacois,

**E**n cette année qui s'achève je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. L'année 2022 fut riche en réalisations pour la commune d'agnac. Bâches réserves incendies ont été implantées à Monfrange, Cheyou et Pinqua. On a vu que les incendies arrivent vite avec un été caniculaire. Le SDIS départemental a été sur tous les fronts. Nous les remercions vivement et savons les efforts à faire de notre côté. Nous avons aussi, avec la CCPL, réalisé le changement de collecte des ordures ménagères, bacs jaune et noir tous les 15 jours. Malgré quelques craintes, ça s'est bien passé. Depuis le 1er juillet 2022, c'est moins 40 % d'ordures ménagères enfouies en moins grâce à vous. Toutefois, il demeure les soucis des décharges sauvages. Un arrêté communal a été pris et la gendarmerie de Miramont surveille les endroits connus. Les travaux du local de l'ancienne cantine sont presque finis. Nous espérons que les professionnels paramédicaux apprécieront cet endroit et qu'ils pourront soulager les personnes de leurs maux. Les travaux les plus importants sont ceux de l'accessibilité et sécurisation autour de la Mairie et de la Salle des Fêtes. Le Monument aux morts a été tourné sur un parvis dégagé, accessible et agréable. Un chemin a été créé du parking à la salle des fêtes avec une aire de jeux.

**Nous vous invitons à l'inauguration de cette réalisation pour remercier tous nos partenaires le 23 avril 2023 à 10h 30.**

L'année 2023 restera une année de réalisations avec la création d'une maison d'habitation PMR (personnes à mobilité réduite), dès le mois de janvier les travaux commenceront. L'équipe municipale va participer à la réalisation de ce projet (terrassment, empierrement, peintures, finition) pour faire baisser le prix, en cette période d'inflation !

La Commune, pour faire des économies, va éteindre les éclairages publics à partir de minuit jusqu'à 6h du matin.

Nous allons aussi mener des études sur la salle des fêtes (économe de flux, isolation, énergie,) pour pouvoir faire des travaux par la suite afin de permettre une meilleure sobriété dans la consommation énergétique.

Pour finir l'aménagement devant la Mairie, le parking subira une réfection complète avec la sécurisation de la route et des croisements du Bayle et d'Iffour. Il est nécessaire de faire ces travaux pour la sécurité de tous.

Je veux aussi vous rassurer ; il n'y aura pas d'augmentation de fiscalité pour la commune d'Agnac en 2023.

La création de notre PLU avance. Nous sommes bien aidés par nos partenaires, Bureau d'études, CCPL, DDT, SCOT. Il y aura une réunion publique courant du deuxième trimestre où vous serez invités à y participer.

Comme vous pouvez le voir, le Conseil Municipal et moi-même faisons le maximum pour la commune et ses habitants.

Si tout le monde met du sien ; il fait bon vivre à Agnac ; Amicalement à tous !

Guillaume Pouliquen  
*Le Maire*

## NOËL À AGNAC

Comme chaque année le père Noël est venu, à Agnac en apportant des cadeaux pour les enfants.

C'est avant tout la magie de Noël, la joie des enfants de rencontrer le père Noël. Pour les personnes qui n'ont pas pu être présentes, les cadeaux sont à disposition à la mairie jusqu'au 31 janvier.



# Vie locale

## DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

### EQUI COACHING

**Mediation équine.** Ouvert à tous, adultes, enfants, aucune connaissance des chevaux n'est nécessaire.

L'équi coaching est un accompagnement au changement vers un objectif de développement personnel ou professionnel facilité par le cheval et avec l'intermédiaire d'un professionnel. Le cheval est un révélateur de potentiel.

De nombreux objectifs sont possibles :

- la confiance et l'estime de soi
- la posture et la communication non verbale
- le bien être émotionnel et physique
- le lâcher prise
- la gestion des émotions
- l'accompagnement au changement de vie
- l'accompagnement émotionnel des personnes atteintes de maladie (tarif réduit)
- et tout simplement de se reconnecter à la nature et à soi même.

Pour les propriétaires de chevaux, je suis également comportementaliste équin spécialisé en renforcement positif (clicker training), combiné cette compétence avec que la médiation équine aide grandement à faire évoluer le couplé cavalier/cheval car on travaillera autant sur l'un que sur l'autre ! (possibilité de séance individuelle, groupe ou stage dans les départements 47, 24, 33).

**Facebook :** [emilie.deruyffelaere.comportementaliste](https://www.facebook.com/emilie.deruyffelaere.comportementaliste)

**Tel :** 06.30.86.61.21

**Emilie.deruyffelaere@gmail.com**



### LES YOURTES D'AGNAC



Agnac a de si belles vues sur la campagne et est si calme que nous avons voulu créer un endroit spécial pour que les gens puissent se reposer. Donc en 2019 nous avons ouvert « Les Yourtes d'Agnac », avec nos 2 yourtes de luxe pendant la saison d'avril à septembre. Nous les démontons pendant l'hiver afin de les maintenir en bon état.



Nous avons beaucoup de personnes qui viennent de villes comme Bordeaux, Toulouse et Paris, et ils ne peuvent pas croire que des endroits comme celui-ci existent en France, si différents des villes, totalement atypiques. Nous avons aussi accueilli des personnes venues de villages plus proches comme Lauzun, Monteton, et même Agnac !

Chaque yourte est totalement séparée, avec sa propre douche italienne, sa propre cuisine et son barbecue à côté de la yourte. Il y a aussi beaucoup d'espace privé autour de chaque yourte avec des endroits pour s'asseoir et manger/boire/passé un moment convivial. Le terrain dispose également une table de ping-pong et de badminton pour les plus sportifs !

Les gens qui viennent sont très heureux d'être ici. Très souvent, ils nous invitent pour partager un verre, et parfois même pour dîner. Une fois, un couple nous a cuisiné une côte de bœuf et des pommes de terre dauphinoises. Nous avons plaisir à accueillir tous ces voyageurs et espérons que cela durera de nombreuses années.



## MINOU CATS



En octobre 2015, après avoir obtenu mon diplôme et certificat de capacité en France, nous étions ravis d'avoir notre activité « d'hôtel pour chats » MinouCats, inauguré par le maire d'Agnac, M. Denis MURER.

Au cours des 7 années qui ont suivi, nous avons accueilli de nombreux amis félines dans notre hôtel ; certains viennent en vacances ou parce que leurs propriétaires sont malades ou déménagent et parfois en convalescence parce qu'eux-mêmes sont malades.

Chaque chat est traité comme un vrai client de l'hôtel. Je suis avec eux toute la journée du matin au soir avec une pause pour le déjeuner bien sûr. Ils ont de nombreux lits dans leurs chambres chauffées, de nombreux points où grimper et surveiller le bois et nos poules qui passent.

Nous avons une salle de jeux parce qu'un chat est un animal qui a besoin d'occupation. Nous lui proposons des jouets et des arbres à chat, nous allons aussi passer du temps à jouer avec lui.

Chaque chat va bénéficier d'une attention personnelle adaptée à ses besoins : lancer de balles, caresses, etc... Les chats plus âgés s'assoient sur mes genoux pendant que je lis un livre où essaye d'améliorer mon français Il est important que les chats qui restent plus longtemps aient beaucoup d'espace pour courir et faire de l'exercice.

Je me sens très chanceuse de pouvoir concilier travail et passion dans l'amour des animaux.

## CAMPING DU MOULIN BRÛLÉ

### Agnac, notre nouvelle maison !

Nous, Birgit Overing et Cees Biezeno, avons déménagé en avril de cette année de la belle Hollande vers la délicieuse France. Nous sommes les nouveaux propriétaires du Camping Moulin Brûlé sur la route de Bourgoynague. Notre camping est petit et réservé aux adultes. Les personnes en quête de tranquillité y trouveront leur compte.

En plus des emplacements pour caravanes, camping-cars et tentes, nous disposons d'un joli gîte et d'un mobil-home vintage pour ceux qui veulent que tout soit prêt pour des vacances reposantes. Notre piscine offre de la fraîcheur et s'avère être un lieu de rencontre agréable pour nos hôtes. Notre première saison est terminée et combien nous avons apprécié ces premiers mois. Au printemps, c'était comme vivre dans une volière, tant d'oiseaux dans le jardin. Le coucher de soleil chaque jour est une expérience et oh combien il fait sombre la nuit et combien le ciel étoilé est magnifique. Nous avons terminé notre 1<sup>ère</sup> saison avec un bon verre et nous sommes déjà au travail pour préparer la nouvelle saison. Nous l'attendons avec impatience mais profitons d'abord des vacances Joyeux Noël à tous !  
Birgit & Cees



## L'ARTISANAT D'ART UN PASSIONNÉ DU BOIS

Depuis le 18 novembre dernier, dans son atelier bois implanté dans la commune d'Agnac dans le Lot-et-Garonne, Leandre Willig est tout autant un artisan d'art passionné, perfectionniste et autodidacte. Il crée son entreprise, **Netaya** depuis maintenant 1 an, et au travers d'une démarche écoresponsable, soutenue par la région Nouvelle-Aquitaine, propose des sculptures en bois originales, à partir de bois recyclé sélectionné sur place.

Ainsi , je vous ouvre mes portes vers un monde imaginaire, fantastique, pop culture et animalier. Tout en rajoutant une touche «forestière».

Vous pouvez dès à présent commander ces diverses œuvres personnalisables via mes réseaux sociaux professionnels mentionnées ci après.

Instagram : netaya\_leowood

Facebook : Netayawoodleo

Mail : netaya.lw@gmail.com

Je serai enchanté de vous accueillir dans mon nouvel univers, l'amour et la passion pour le travail du bois.

Une belle adresse pour s'offrir ou offrir des pièces uniques.

# NOTRE MONUMENT AUX MORTS

Parmi les nouveaux aménagements effectués autour de la Mairie, chacun peut constater le nouvel agencement de notre Monument aux Morts.

Celui-ci est maintenant orienté côté nord, vers la salle des fêtes, permettant ainsi au public et aux porteurs de drapeaux, lors des commémorations, de se regrouper sur un nouvel emplacement plus pratique et moins dangereux, car dégagé de la route.

Le monument, disposé le long d'une aire circulaire enrobée de clair et dont le socle est posé sur un lit d'ardoises sombres est ainsi mieux mis en valeur.

Il n'est pas inutile de rappeler son origine.

En 1994, le Conseil Municipal confie à un artiste sculpteur de Loubes-Bernac, Jean-Pierre Dall'Anese, avec qui une adjointe



au Maire avait discuté, la création et la construction d'un monument aux morts devant la Mairie.

Le sculpteur, par une œuvre originale, n'a pas souhaité exalter la guerre ou l'esprit combattif mais plutôt inviter l'observateur à méditer sur le sacrifice de nos aînés et, par une œuvre très symbolique, proposer le devoir de mémoire. La partie inférieure peut se voir, nous explique-t-il, comme un autel, surmonté par une colonne en pierres provenant de la commune d'Agnac. A la base de celle-ci, se répandent un amas chaotique de matières en bronze. Se mélangeant à la pierre ces formes en bronze s'organisent progressivement par une belle élévation, jusqu'à atteindre, au sommet, son unité.

Ainsi le chaos déclenché par la guerre finit par s'ordonner, la matière se reliant à l'esprit.

Au centre de la colonne, est gravé dans le bronze et dans toutes les directions le mot « Mémoire », afin, nous dit l'artiste, que tous se souviennent maintenant et toujours.

Ce beau monument, très original, ne fut pas compris par tous lors de son inauguration, le 13 novembre 1994.

Il a fallu un certain courage au Conseil Municipal de l'époque, pour le faire ériger.

Il fait aujourd'hui par son originalité artistique et son harmonieux symbolisme, la fierté des Agnacois.

Le Conseil Municipal réfléchit à disposer à côté du monument une ou deux plaques commémoratives comportant les noms des Agnacois Morts pour la France, la plaque actuelle, disposée à l'intérieur de la salle du Conseil étant trop fragile pour être déplacée.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler cette année devant le monument réaménagé en présence des Anciens Combattants, du Conseil municipal et des habitants de la commune qui se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

# TRAVAUX ET PROJETS

## AMÉNAGEMENT ANCIENNE CANTINE

Le projet touche à sa fin. La réception définitive est prévue pour le début du mois de janvier 2023. Avec pour la suite, l'installation de professionnels paramédicaux et du bien-être.

Au fil des jours, nous avons vu les abords de la Mairie et de Salle des Fêtes changer :

- Cheminement vers la Salle des fêtes, végétations, Parking adapté PMR, table de pique-nique, bancs, jeux pour les jeunes enfants, cages de but pour les plus grands !
- Réimplantation du Monument aux Morts
- Des installations restent à finaliser, mais à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, tout devrait être terminé !



## PROJETS 2023

**MAISON PMR** : Prévus dans le programme électoral, la construction d'une maison pour la location conçue pour des personnes à mobilité réduite va débuter courant janvier.

### RÉFECTION DU PARKING DE LA MAIRIE :

Dans la continuité du programme d'Aménagement et Sécurisation des abords de la Salle des Fêtes et de La mairie, la commune prévoit la réfection du parking de la Mairie avec le remplacement des bordures, aménagement passage piétons en continuité des cheminements coté Mairie, installation de bacs végétalisés pour agrémenter le parking.



### ECLAIRAGE PUBLIC / ECONOMIE D'ENERGIE :

La commune prévoit de mettre en place une programmation des horloges déclenchant l'éclairage public. L'extinction de l'éclairage sera programmée de minuit à 6 h du matin. Les luminaires sont équipés de lampes LED économes en énergie.

# Zoom sur

## LE TRAIN À AGNAC !

Et oui, on a eu le train chez nous, c'était même le seul moyen de transport efficace au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

L'activité ferroviaire à Agnac fut importante, jusqu'à 16 trains par jour sur notre commune.

Il reste quelques vestiges : le bâtiment voyageur, le bâtiment marchandise, la maison où était le café de la gare, six maisons de passage à niveau, un pont sur l'Escouroux, et sur le Dropt un beau pont de pierre bien caché entre La Sauvetat et Allemans.

Le trafic voyageur a duré 55 ans, une autre époque...



### LA GARE

Notre gare est construite en 1881, pour l'ouverture de la première ligne reliant Marmande à Bergerac, avec extension sur Mussidan.

Située sur la commune d'Agnac, elle porte cependant le nom de Gare de la Sauvetat-du-Dropt !

Sans doute par sa proximité, moins de 800 m, avec le bourg de La Sauvetat, l'histoire ne dit pas s'il y a eu querelle de clochers ...

Pour cet article disons Gare d'Agnac (même si elle s'appelait gare de La Sauvetat-du-Dropt) qui était donc située entre les gares de Miramont et d'Eymet.

Mais en cette fin de siècle, il faut désenclaver le territoire, pas de routes viables, pas de camions ni de voitures, tout est à traction animale et la navigation sur le Dropt est lente.

Il faut relier Eymet à Bordeaux !

Après 6 ans de travaux et d'efforts la ligne de l'entre deux mers, venant directement de Bordeaux, longeant une partie de la vallée du Dropt, est prolongée jusqu'à Eymet, gare importante et terminus de cette nouvelle ligne.

Le coût total des travaux approche 10 millions de francs de l'époque (30 M€...).

Il a fallu construire des ouvrages d'art importants comme le pont de pierre à trois arches sur le Dropt, tout près d'ici près du domaine de Boisseac.

Cette ligne, véritable artère vitale à l'époque, est inaugurée dans l'allégresse générale le 7 octobre 1899 lors d'un voyage d'inauguration mémorable.

Agnac devient alors un nœud ferroviaire important, étant au croisement des deux lignes, une ligne modeste Marmande - Bergerac et une ligne plus importante Bordeaux- Eymet.

Elle a un statut de « grande gare », de « gare de bifurcation ».

STATIONS				T. L.	T. L.	T. L.	T. L.	Dist. entre stations	Dist. de la gare à Eymet	Dist. de la gare à Bordeaux
1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	(23d)	(23d)	(23d)	(23d)	(23d)	(23d)	(23d)
De ou pour Eymet				6 10	8 35	3 20	3 20	10	10	10
63	43	30	10	6 15	8 40	3 25	3 25	10	10	10
1 10	75	50	40	6 20	8 45	3 30	3 30	10	10	10
1 20	1 15	70	45	6 25	8 50	3 35	3 35	10	10	10
2 25	1 05	1 05	50	6 30	8 55	3 40	3 40	10	10	10
2 30	1 10	1 10	55	6 35	9 00	3 45	3 45	10	10	10
3 35	2 25	1 50	60	6 40	9 05	3 50	3 50	10	10	10
4 40	3 30	2 45	65	6 45	9 10	3 55	3 55	10	10	10
5 45	4 35	3 50	70	6 50	9 15	4 00	4 00	10	10	10
6 50	5 40	4 55	75	6 55	9 20	4 05	4 05	10	10	10
7 55	6 45	5 55	80	7 00	9 25	4 10	4 10	10	10	10
8 00	6 50	6 00	85	7 05	9 30	4 15	4 15	10	10	10
9 05	7 05	6 15	90	7 10	9 35	4 20	4 20	10	10	10
10 10	7 10	6 20	95	7 15	9 40	4 25	4 25	10	10	10
11 15	7 15	6 25	100	7 20	9 45	4 30	4 30	10	10	10
12 20	7 20	6 30	105	7 25	9 50	4 35	4 35	10	10	10
13 25	7 25	6 35	110	7 30	9 55	4 40	4 40	10	10	10
14 30	7 30	6 40	115	7 35	10 00	4 45	4 45	10	10	10
15 35	7 35	6 45	120	7 40	10 05	4 50	4 50	10	10	10
16 40	7 40	6 50	125	7 45	10 10	4 55	4 55	10	10	10
17 45	7 45	6 55	130	7 50	10 15	5 00	5 00	10	10	10
18 50	7 50	7 00	135	7 55	10 20	5 05	5 05	10	10	10
19 55	7 55	7 05	140	8 00	10 25	5 10	5 10	10	10	10
20 00	8 00	7 10	145	8 05	10 30	5 15	5 15	10	10	10
21 05	8 05	7 15	150	8 10	10 35	5 20	5 20	10	10	10
22 10	8 10	7 20	155	8 15	10 40	5 25	5 25	10	10	10
23 15	8 15	7 25	160	8 20	10 45	5 30	5 30	10	10	10
24 20	8 20	7 30	165	8 25	10 50	5 35	5 35	10	10	10
25 25	8 25	7 35	170	8 30	10 55	5 40	5 40	10	10	10
26 30	8 30	7 40	175	8 35	11 00	5 45	5 45	10	10	10
27 35	8 35	7 45	180	8 40	11 05	5 50	5 50	10	10	10
28 40	8 40	7 50	185	8 45	11 10	5 55	5 55	10	10	10
29 45	8 45	7 55	190	8 50	11 15	6 00	6 00	10	10	10
30 50	8 50	8 00	195	8 55	11 20	6 05	6 05	10	10	10
31 55	8 55	8 05	200	9 00	11 25	6 10	6 10	10	10	10
32 00	9 00	8 10	205	9 05	11 30	6 15	6 15	10	10	10
33 05	9 05	8 15	210	9 10	11 35	6 20	6 20	10	10	10
34 10	9 10	8 20	215	9 15	11 40	6 25	6 25	10	10	10
35 15	9 15	8 25	220	9 20	11 45	6 30	6 30	10	10	10
36 20	9 20	8 30	225	9 25	11 50	6 35	6 35	10	10	10
37 25	9 25	8 35	230	9 30	11 55	6 40	6 40	10	10	10
38 30	9 30	8 40	235	9 35	12 00	6 45	6 45	10	10	10
39 35	9 35	8 45	240	9 40	12 05	6 50	6 50	10	10	10
40 40	9 40	8 50	245	9 45	12 10	6 55	6 55	10	10	10
41 45	9 45	8 55	250	9 50	12 15	7 00	7 00	10	10	10
42 50	9 50	9 00	255	9 55	12 20	7 05	7 05	10	10	10
43 55	9 55	9 05	260	10 00	12 25	7 10	7 10	10	10	10
44 00	10 00	9 10	265	10 05	12 30	7 15	7 15	10	10	10
45 05	10 05	9 15	270	10 10	12 35	7 20	7 20	10	10	10
46 10	10 10	9 20	275	10 15	12 40	7 25	7 25	10	10	10
47 15	10 15	9 25	280	10 20	12 45	7 30	7 30	10	10	10
48 20	10 20	9 30	285	10 25	12 50	7 35	7 35	10	10	10
49 25	10 25	9 35	290	10 30	12 55	7 40	7 40	10	10	10
50 30	10 30	9 40	295	10 35	13 00	7 45	7 45	10	10	10
51 35	10 35	9 45	300	10 40	13 05	7 50	7 50	10	10	10
52 40	10 40	9 50	305	10 45	13 10	7 55	7 55	10	10	10
53 45	10 45	9 55	310	10 50	13 15	8 00	8 00	10	10	10
54 50	10 50	10 00	315	10 55	13 20	8 05	8 05	10	10	10
55 55	10 55	10 05	320	11 00	13 25	8 10	8 10	10	10	10
56 00	11 00	10 10	325	11 05	13 30	8 15	8 15	10	10	10
57 05	11 05	10 15	330	11 10	13 35	8 20	8 20	10	10	10
58 10	11 10	10 20	335	11 15	13 40	8 25	8 25	10	10	10
59 15	11 15	10 25	340	11 20	13 45	8 30	8 30	10	10	10
60 20	11 20	10 30	345	11 25	13 50	8 35	8 35	10	10	10
61 25	11 25	10 35	350	11 30	13 55	8 40	8 40	10	10	10
62 30	11 30	10 40	355	11 35	14 00	8 45	8 45	10	10	10
63 35	11 35	10 45	360	11 40	14 05	8 50	8 50	10	10	10
64 40	11 40	10 50	365	11 45	14 10	8 55	8 55	10	10	10
65 45	11 45	10 55	370	11 50	14 15	9 00	9 00	10	10	10
66 50	11 50	11 00	375	11 55	14 20	9 05	9 05	10	10	10
67 55	11 55	11 05	380	12 00	14 25	9 10	9 10	10	10	10
68 00	12 00	11 10	385	12 05	14 30	9 15	9 15	10	10	10
69 05	12 05	11 15	390	12 10	14 35	9 20	9 20	10	10	10
70 10	12 10	11 20	395	12 15	14 40	9 25	9 25	10	10	10
71 15	12 15	11 25	400	12 20	14 45	9 30	9 30	10	10	10
72 20	12 20	11 30	405	12 25	14 50	9 35	9 35	10	10	10
73 25	12 25	11 35	410	12 30	14 55	9 40	9 40	10	10	10
74 30	12 30	11 40	415	12 35	15 00	9 45	9 45	10	10	10
75 35	12 35	11 45	420	12 40	15 05	9 50	9 50	10	10	10
76 40	12 40	11 50	425	12 45	15 10	9 55	9 55	10	10	10
77 45	12 45	11 55	430	12 50	15 15	10 00	10 00	10	10	10
78 50	12 50	12 00	435	12 55	15 20	10 05	10 05	10	10	10
79 55	12 55	12 05	440	13 00	15 25	10 10	10 10	10	10	10
80 00	13 00	12 10	445	13 05	15 30	10 15	10 15	10	10	10
81 05	13 05	12 15	450	13 10	15 35	10 20	10 20	10	10	10
82 10	13 10	12 20	455	13 15	15 40	10 25	10 25	10	10	10
83 15	13 15	12 25	460	13 20	15 45	10 30	10 30	10	10	10
84 20	13 20	12 30	465	13 25	15 50	10 35	10 35	10	10	10
85 25	13 25	12 35	470	13 30	15 55	10 40	10 40	10	10	10
86 30	13 30	12 40	475	13 35	16 00	10 45	10 45	10	10	10
87 35	13 35	12 45	480	13 40	16 05	10 50	10 50	10	10	10
88 40	13 40	12 50	485	13 45	16 10	10 55	10 55	10	10	10
89 45	13 45	12 55	490	13 50	16 15	11 00	11 00	10	10	10
90 50	13 50	13 00	495	13 55	16 20	11 05	11 05	10	10	10
91 55	13 55	13 05	500	14 00	16 25	11 10	11 10	10	10	10
92 0										

Il peut aussi s'arrêter aux stations intermédiaires des deux lignes comme Issigeac, Seyches, Duras où Monségur. Chaque jour passent 12 trains de voyageurs, 2 supplémentaires les jours de foire, et 4 trains de marchandises. Il y a deux périodes de pointe : au petit matin et en soirée. Cela fait de l'animation ! Le café de la gare est alors créé à proximité.

## LES LIGNES ET LE TRAFIC A LA « BELLE ÉPOQUE »

Les lignes sont exploitées par la Compagnie Paris Orléans (P.O.), la SNCF n'étant créée qu'en 1938.

La Paris Orléans exploite déjà (depuis 1876) une ligne Paris Bordeaux (le Sud-express ...), la plus rapide du pays à l'époque. Les horaires publiés par la P.O. en 1903 permettent de reconstituer le trafic :

La ligne entre Bergerac et Marmande est relativement rapide pour l'époque : 37,5 km/h de moyenne, avec des pointes possibles à 50 km/h ...

La locomotive Forquenot 121, utilisée sur la ligne est réputée fiable.

Il faut 47 min pour rejoindre Marmande depuis Agnac, ce qui n'était pas si mal, faisons-nous mieux aujourd'hui avec les feux et les camions sur la route ?

Une heure quinze minutes pour Bergerac, c'est normal la ligne fait un détour par Issigeac, le trajet est plus long ...

On peut rejoindre Bordeaux, par le premier train en 3h et 5 min, le double d'aujourd'hui en voiture, sans les bouchons ...

Le terminus d'alors est la gare de Bordeaux Bastide, sur la rive droite de Garonne.

L'aller-retour est possible dans la journée. Le Meunier d'Agnac pouvait traiter une affaire à Bordeaux et rentrer pour le souper. Le Châtelain de Costy était très heureux de pouvoir rejoindre sa famille à Paris dans la journée en prenant la correspondance à Bordeaux.

Dans la période d'avant la première guerre, le train était très utilisé, on y croisait les familles endimanchées, les ouvriers en bleu, les dames avec les grands paniers allant à la foire.

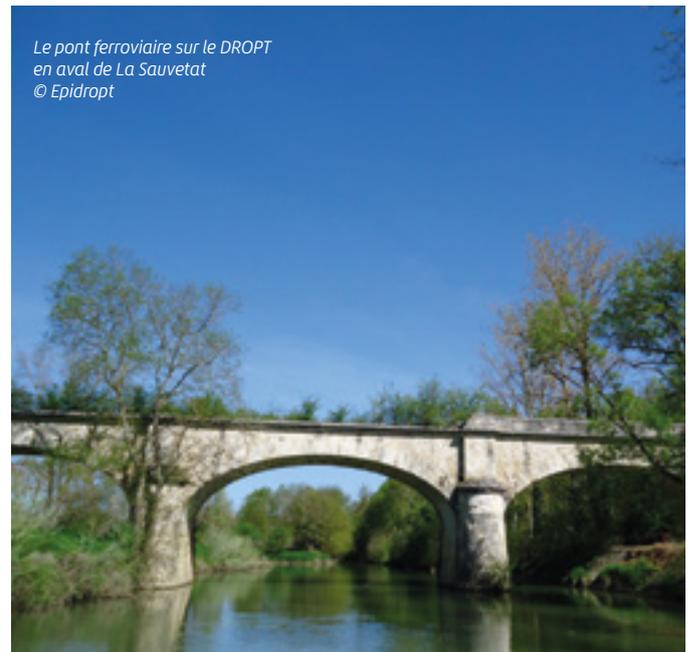
Le train est alors le principal véhicule de la vie économique.

On vivait avec la ligne.

Et les prix ? Ça dépend des trains et des classes, le T.L., train léger est le plus rapide, l'omnibus, plus lent.

Il y a trois classes, en troisième on s'assoit sur des banquettes en bois à lattes, peu de fenêtres, en première, c'est plus de deux fois le prix mais on s'assoit sur des banquettes rembourrées, c'est spacieux et il y a davantage de fenêtres !

On paye de 5 à 12 Francs (de l'époque, on multiplie par trois pour avoir les euros) pour aller à Bordeaux. Un franc cinquante (4,5 euros d'aujourd'hui) pour aller à Marmande en troisième. Le salaire horaire d'un manœuvre était d'environ 3 Francs par jour, le kilo de pain valait 40 centimes.



Le pont ferroviaire sur le DROPT en aval de La Sauvetat © Epidropt

## LE DÉCLIN

Après la Première Guerre, le trafic diminue. Il y a la saignée de la guerre, la crise de 1929 et surtout la concurrence de la route. Les camions et les autocars vont plus vite et coûtent moins cher.

En 1938, on a gagné 30 minutes sur le trajet de Bordeaux mais la nouvelle SNCF supprime progressivement les lignes locales les moins rentables, air connu ...

Eymet-Marmande ferme son trafic voyageur fin 1938. Bordeaux-Eymet ferme aussi en juin 1940.

Quelques trains circulent en 1941 jusqu'à la ligne de démarcation.

À la libération, un trafic très faible et très lent va reprendre et est vite remplacé par les autocars dès 1947.

Les trains de marchandises circulent jusqu'en 1953, année de la fermeture définitive de la ligne. Les rails sont enlevés de 1955 à 1957.

Que nous reste-t-il ? Des photos et des documents sur internet, quelques souvenirs chez de rares anciens, les maisons de passage à niveau, un beau pont sur le Dropt, notre quartier de la gare, un peu de l'âme de cette époque.

Pour en savoir plus, aller sur le lien :

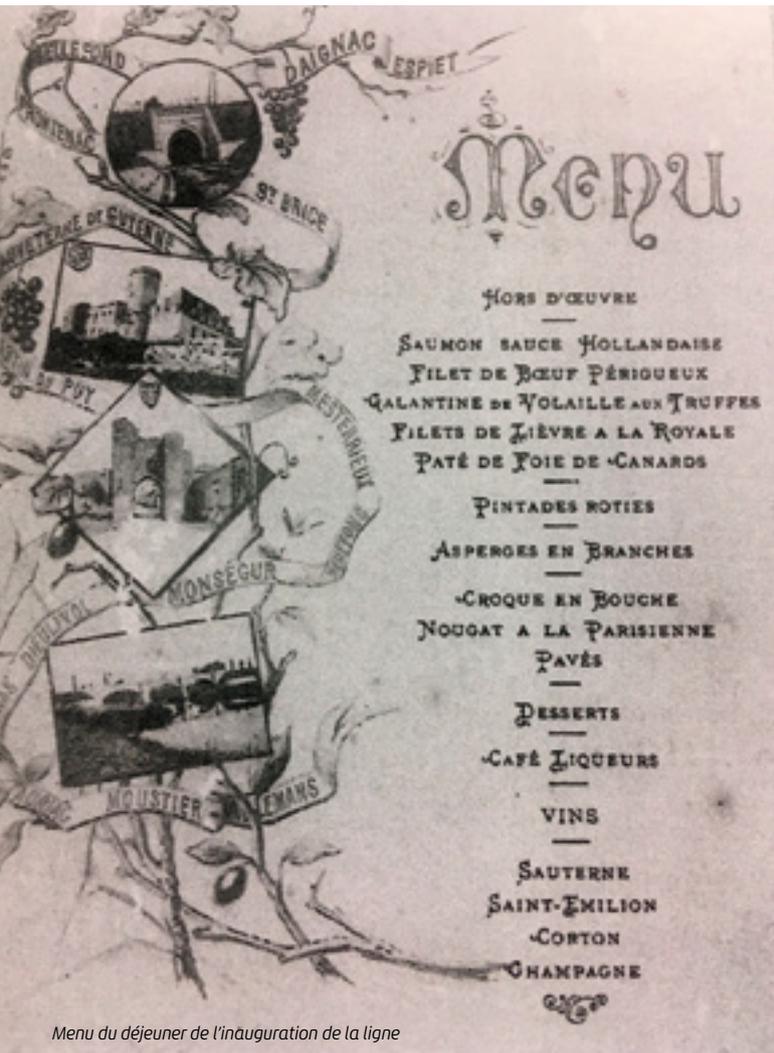
[www.la-sauvetat-du-dropt.fr/le-village/la-gare-et-ses-voitures-de-luxe/](http://www.la-sauvetat-du-dropt.fr/le-village/la-gare-et-ses-voitures-de-luxe/)

Merci à M. le Maire de La Sauvetat pour son aimable autorisation d'avoir utilisé ce site.

**Schéma n°1 : Plan simplifié des lignes et situation des gares**



La gare de Bordeaux Bastide en 1903



Menu du déjeuner de l'inauguration de la ligne

### **WE HAD PASSENGERS AND FREIGHT TRAINS IN AGNAC FOR ABOUT 70 YEARS !**

Nowadays on the commune and around, remain two large houses from the railway station, six level crossing tiny houses and a forgotten hidden bridge on the river ...

The Agnac station was built in 1881 for a first line joining Marmande to Bergerac. Built on Agnac ground it was nevertheless named La Sauvetat du Dropt Station.

In those 19<sup>th</sup> century times, roads were too bad for opening-up the territory, so a bit later it was decided to directly join Eymet to Bordeaux by train ! In 1899 the new line was inaugurated after 6 years of hard work, for a cost of about 30 millions euros, including a new railway bridge still standing between La Sauvetat and Moustiers.

Agnac became then a connecting station. Passengers could choose to travel to Bergerac, Marmande, stopping over local stations along the Dropt valley or non stop to Bordeaux, connecting to Paris in the same day. This local network was very popular and widely used by all segments of local population.

Every day about 16 trains, passengers or freight as well, were handled by the Agnac station master who lived in the station first floor with his family.

In those times, lines were operated by the Paris-Orléans Railway company, in charge of west and south west France.

The average speed was about 37 km/h. You could join Marmande Station in 47 minutes, not so bad. Bordeaux Bastide Station was reached in 3 hours and 5 minutes, for that you had to pay about 36 € in first class, less than half of that in third class.

The golden age for this local rail transport was in the first years of the 20<sup>th</sup> century. After WW1 this local rail network started to decline due to the competition with road buses and lorries.

Passengers lines closed between 1938 and 1940. Freight trains were used until 1953. Rails were totally dismantled in 1957.

# Municipalité

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2022

**Présents :** Guillaume POULIQUEN, Corinne BERNIER, Pierrot TATAREAU, Chantal TEYSSIER, Jacques LAFFITTE, Bruno RANZATO, Francine RANOUX, Alain SALSENCHE.

**Absents :** Eric GASTALDELLO, Danièle FELTRE, Marine BETAILLE  
Procurations : Eric Gastaldello donne procuration à Guillaume Pouliquen, Danièle Feltre donne procuration à Corinne Bernier

**Secrétaire de séance :** Alain SALSENCHE

**Début de séance :** 21 h 00

#### • CR du Conseil municipal

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

#### • DETR 2022

- Protection incendie : Notification reçue de l'état pour une aide de 8278.33 à hauteur de 40% des dépenses réalisées
- Aménagement paysager : Notification reçue de l'état pour une aide de 41 659.69 à hauteur de 40% des dépenses réalisées.

#### • Leader

Le dossier complet pour la Dotation concernant le programme Aménagement Paysager a été transmis à Val de GARONNE

#### • Service

« Bâtiment Communal Locatif à usage professionnel » : Création en remplacement délib 2021-12 pour préciser l'usage professionnel

#### • Terrain du Pinqua

L'opération de vente du terrain du Pinqua nécessite un découpage de la parcelle car le projet des acheteurs nécessite cette opération. Pour pouvoir passer les actes de ventes définitifs il faut réaliser une déclaration préalable de division de la parcelle en deux lots comme suit :

Lot 1 : Terrain B (A751p, 1140 m<sup>2</sup>)

Lot 2 : Terrain A (A 751 P, 1752 M<sup>2</sup>) et Terrain D (A751p, 2317 m<sup>2</sup>), superficie totale : 4069 m<sup>2</sup>

Les frais de déclaration préalable selon le devis fixé par la SELARL MONTHUS-VOIRIN pour un montant de 1800.00 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal fixe la ventilation du prix principal de 39 500 € sera ventilé de la manière suivante : Lot 1 : 12 000 €, Lot 2 : 27 500 €.

Les branchements d'eau et électricité ont été demandés.

#### • Emprunts

Prêts pour financer les travaux de l'Ancienne Cantine et de la Maison PMR (consultation Banque des Territoires, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne ; réponse de la Caisse d'Épargne uniquement)

- Ancienne Cantine : Le conseil municipal vote la réalisation d'un

prêt de 30 000.00 € sur 9 ans, taux : 1.59 %, échéance annuelle de 3603.91 €, frais de dossier : 150.00 €

- Maison PMR : Le conseil municipal vote la réalisation d'un prêt de 220 000.00 € sur 15 ans, taux : 1.79 %, échéance annuelle de 16777.68 €, frais de dossier : 250.00 €

La prévision du Budget 2022 concernant le poste Emprunt avait été fixée à 230 000.00 €. La décision de porter l'enveloppe de prêt à 250 000.00 € demande de prendre une décision modificative pour un montant de 20 000.00 €. Le conseil accepte la décision d'augmenter l'enveloppe de prêt de 20 000.00 €.

#### • PLU

- Schéma des Eaux Pluviales : réunion du 21/04 : aide demandée auprès d'Adour Garonne pour 40 % de l'étude soit 4295 €\*40 % = 1718 €
- Restitution du diagnostic prévue le 08 juin à Peyrière de 10h à 15h30

#### • ENEDIS

CR réunion du 21/04, présentation de l'équipe territoriale, rôle d'Enedis, outils numériques (Enedis à mes côtés, Espace collectivités locales, portail de raccordement)

#### • Maison PMR

La commission d'ouverture des plis du 06/04 a retenu le dossier présenté par Mr Alain SOBAC, architecte DPLG pour la maîtrise d'ouvrage avec une offre à 16720.00€HT (TTC 20 064.00 €°

L'entreprise CERATO pour réaliser l'étude géotechnique nécessaire à la phase d'avant-projet a été sollicitée pour un devis s'élevant à 1440.00 €HT (TTC 1728.00 €).

Le Conseil municipal approuve le choix de la commission d'ouverture concernant la maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil est favorable aux plans proposés pour le projet.

#### • Travaux en cours

- Ancienne Cantine : Démarrage des travaux
- Aménagement Accessibilité et Sécurisation des Abords Extérieurs de la SDF et de la Mairie : Démarrage des travaux

#### • Manifestations Diverses

Bonne ambiance au repas des aînés, Repas des chasseurs fixé au 25 juin, Cinéma plein air ? date du 20/07 à revoir, choix du film.

La commune participe à hauteur de 15 € au prix du repas pour les aînés résidant sur la commune.

#### • Félibrée

Appel à bénévoles

#### • Questions Diverses

- Point sur le Tir à l'Arc
- Elutour
- Itinérance culturelle sur le Pont
- Logement communal du Bourg : le départ du Locataire est prévu au 31/07, nouveau locataire prévu au 01/08, il convient de prévoir de repeindre, clôturer, isolation, VMC.

#### • Informations Diverses

- Actes notariés, vente lot n°3 au Cheyrou, 18/05, Vente terrain la Gare, 19/05, Achat Régularisation Route du Pinqua, 24/05.
- Travaux Fibre sur Agnac : réunion du 10 mai à 11 h à Miramont
- Center Parcs : Inauguration 19 mai 2022
- Communauté de Communes du Pays de Lauzun recrute un agent au Service Administratif
- La Commune de Miramont-de-Guyenne recrute pour la saison 2022, des agents d'accueil et d'entretien ménager, de la piscine municipale.

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 23 JUIN 2022

**Présents :** Guillaume POULIQUEN, Corinne BERNIER, Pierrot TATAREAU, Chantal TEYSSIER, Marine BETAÏLLE, Jacques LAFFITTE, Francine RANOUX, Alain SALSENCH, Danièle FELTRE.

**Absents :** Éric GASTALDELLO et Bruno RANZATO.

**Procurations :** Éric GASTALDELLO donne procuration à Guillaume Pouliquen, Bruno RANZATO donne procuration à Corinne Bernier.

**Secrétaire de séance :** Marine BETAÏLLE

**Début de séance :** 21 h 00

### • CR du conseil municipal du 5 mai 2022

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

### • CCPL modification des statuts

mise en conformité des statuts selon la loi Notre (7/08/2015), changement des statuts sur les fonds de concours, l'urbanisme... Prise d'une nouvelle compétence : convention France services. Le fonds de centralité a été enlevé. Le conseil municipal ACCEPTE, à l'unanimité, la modification des statuts de la CCPL.

### • Publicité des actes

à compter du 1er juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes, par dérogation les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir entre l'affichage papier ou la publication électronique. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de continuer la publication par affichage papier.

### • Terrain du Pinqua

dépôt de la DP pour découpage des lots, réseaux d'eau et électricité en cours. L'acte notarié devrait être signer chez le Notaire (M. Rubio) à la fin du mois de juin. Le transfert du permis de construire est en cours. L'acte définitif pour le chemin (M. Jaccaz) devrait être signer début juillet. Les travaux d'enfouissement électrique (fibre, télécom) seront réalisés à partir de septembre dès que la commune sera propriétaire.

### • Terrain de la Peuplière

M. le Maire informe le conseil municipal du courrier en date du 23/05/2022 qui a été envoyé à Maître Louton, Notaire à Eymet relatif à une proposition d'achat des parcelles A 78, 80 et 81 en partie d'une contenance d'environ 9 000 m<sup>2</sup> appartenant à M. Ballarin au lieu-dit « La Fougère ». La commune a déjà un chemin d'accès donnant sur ces parcelles. Le prix proposé est de 40 000 €, il faudra prévoir la viabilisation de l'ensemble. Entre temps, le propriétaire est décédé. La succession est en cours. La commune possède un droit de préemption sur ces parcelles.

### • Point église sur le Dropt

RDV du 15 juin avec l'architecte des bâtiments de France, le technicien d'EPIDROPT, M. Jacques Laffitte et M. le Maire. La restauration est possible. Nous sommes en attente du retour de l'architecte.

### • PLU

restitution du diagnostic du 08/06. Différents éléments sont étudiés tels que la démographie, l'économie, l'activité agricole, les paysages, les milieux naturels, les risques naturels (argiles, inondations...). Des zones seront classifiées, par exemple zone bleue : zone inondable, humide... Agnac est considérée commune rurale car il n'y a aucun service, par conséquent la zone à construire en sera réduite. De plus, le conseil municipal DEMANDE à la CCPL de lui déléguer la gestion du service public des eaux pluviales urbaines par voie de convention.

M. le Maire rappelle la loi sur l'artificialisation des sols, objectif plus de terrain à bâtir en 2050, après en avoir délibéré, le conseil

municipal DEMANDE la modification de la loi. Cette délibération sera adressée à l'association des Maires 47. Il a assisté à la conférence des Maires du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) qui s'est tenu à Escassefort le 20/06. Le PETR est inscrit dans une volonté de « mieux prendre en compte le monde rural » et de renforcer « un aménagement équilibré du territoire » face aux métropoles.

M. le Maire demande au conseil municipal de lui indiquer les observations quant à ce diagnostic.

### • Maison PMR

plan de la maison avec pré-chiffrage, étude de sol et assainissement réalisés en vue du dépôt du permis de construire : suite à la dernière rencontre avec M. Alain SOBAC, architecte fin mai 2022, il a été demandé de prévoir une dalle béton pour un éventuel futur garage. Le pré-chiffrage des travaux s'élève à 201 000 € HT et le montant global avec les honoraires de l'architecte, les honoraires SPS, RT 2012 et accessibilité handicapée s'élève à 221 138 € HT soit 265 365,60 € TTC. Le prix du loyer serait à 700 €/mois. Considérant le contexte actuel de crise économique (inflation) et d'approvisionnement de matériaux (guerre en Ukraine), M. le Maire propose au conseil municipal d'attendre fin 2023 pour prendre une décision. M. Jacques Laffitte souhaite faire un point financier de la situation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de mettre en suspend le projet de construction et DIT que le permis de construire sera déposé ce vendredi.

### • Mise à jour du tableau des emplois des agents communaux

Le Comité Technique du CDG 47 a donné un avis favorable lors de la séance du 7/06/2022, pour la suppression de l'emploi d'adjoint technique de 12H. Le tableau des emplois sera mis à jour avec l'emploi d'adjoint technique de 14H.

### • Travaux en cours

Ancienne Cantine : Démolition et fondation pour le porche, réalisées  
Volets à repeindre  
Aménagement Accessibilité et Sécurisation des Abords Extérieurs de la SDF et de la Mairie : réception de l'aire de jeux, installation prévue début juillet,  
Intervention de l'entreprise Sauvanet (terrassement et déplacement du monument aux Morts)

### • Manifestations Diverses

Repas des chasseurs, cinéma de plein air, Félibrée.  
Cinéma plein air : film « Aline » est retenu pour le 3 août, réflexion sur un repas au préalable du film.  
Félibrée : défilé dimanche 3/07 à 9H des Maires

### • Questions Diverses

• Fondation du patrimoine : adhésion  
Grâce à ses partenaires financeurs, la Fondation du patrimoine accorde des aides aux chantiers sélectionnés pour leur mérite et leur intérêt. Nos aides sont versées à des projets de qualité et récompensent l'engagement des propriétaires, la participation des communautés locales et les impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs. Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE d'adhérer à la fondation du patrimoine pour un abonnement annuel de 55 €.  
• Mise à disposition des chaises et des tables : une convention sera établie. Ce sera que pour les habitants de la commune.  
• Maintenance hotte et aérothermes, extincteurs : M. le Maire présente les devis reçus, après en avoir délibéré, le devis retenu est l'entreprise DOPL'AIR pour la maintenance de la hotte et l'entreprise Agence Aquitaine sécurité pour la maintenance extincteurs, alarmes... Les électrodes enfants et adultes seront changés pour le défibrillateur de la salle des fêtes. En outre, M. le Maire soulève le problème des fenêtres de la cuisine de la salle des fêtes et du chéneau de la toiture (en tant de fortes pluies, il y a de l'eau sur le

parquet), un devis sera demandé auprès d'un charpentier.

• Abri en résine pour mettre à disposition du public des livres, après en avoir délibéré, le conseil municipal CHARGE M. Jacques Laffitte de s'occuper de l'abri.

• Bibliothèque : Attribution d'une pièce à l'étage : 14 adhérents sur la commune, un mercredi sur 2, cotisation annuelle de 10 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de mettre à disposition la petite pièce à l'étage pour entreposer les livres de la bibliothèque. Peindre les murs et voir le parquet.

• Site Internet : fin de la convention avec le CDG 31/12/2023

• Emplacement pour un Food truck, autorisation refusée sur l'aire de repos de la RD

• Logement du Bourg : nouveau locataire, logement libéré au 31 juillet, loyer 565 €/mois.

• Impasse du Pinqua : Dépôt de gravats dans le chemin communal des Renardières

• JURES D'ASSISES : Réunion de tirage au sort à la Maire de rattachement, Miramont de Guyenne, le 29 juin à 15h30 présence du Maire ou un de ses adjoints

• Transports interurbains et scolaires : réunion d'information le mercredi 6 juillet à 14 heures

### • Informations Diverses

- AG OTPL du 16/06 à 18H Montignac de Lauzun

- ADIL AG du 20/06 à 14H Agen (réponse « ne participera pas »)

- CAUE 47 AG du 30/06 à 9H Mas d'Agenais (pouvoir donné à Madame EON, Maire de Moustier)

- Sem Avergies 1ère centrale solaire flottante à Montpezat d'Agenais invitation le 6/07 à 11H avec cocktail déjeunatoire

- Restos du cœur journée portes ouvertes du 25/06 dans les 14 centres du département dont à Miramont square Victor Hugo, verre de la solidarité à 11H

- Grand concours de la photographie du 1/07 au 30/09

- Nouveau calendrier de collecte à partir du 1er juillet

- Conférence des Maires du Pôle Territorial Val de Garonne le 20/06 à 18H à Escassefort, brochure habiter pour rénover son logement public et privé, présentation des actions habitat début juillet

- EPIDROPT : travaux de la restauration de la ripisylve de la Braguèze prévu pour le 10/08 de l'amont vers l'aval par l'entreprise Technibois

- ENEDIS 13ème Entretien « Construire un cadre de vie adapté aux changements climatiques »

- Lot et Garonne Numérique : Travaux sur le NRO7 : réunion du 10 mai à Miramont

- INSEE : résultats des comptages issus de l'enquête de recensement

- Kermesse des Ecoles du RPI : Invitation pour le 24 juin à 18 heures

- Conseillère numérique CCPL : atelier informatique individuel ou collectif gratuit

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement 2021

- Comice agricole 2/10

- Sivu chenil fourrière47 : fonctionnement du chenil

- Réfugiés Ukrainiens : accueil d'une famille d'Ukrainiens par un foyer de la commune.

Cela fait la deuxième famille accueillie depuis le conflit. Les enfants sont scolarisés à l'Ecole de Saint Pardoux Isaac.

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2022

**Présents :** Guillaume POULIQUEN, Corinne BERNIER, Pierrot TATAREAU, Chantal TEYSSIER, Marine BETAILLE, Jacques LAFFITTE, Francine RANOUX, Alain SALSENCH, Danièle FELTRE, Bruno RANZATO.

**Absents :** Éric GASTALDELLO

**Procurations :** Éric GASTALDELLO donne procuration à Guillaume Pouliquen,

**Secrétaire de séance :** Marine BETAILLE

**Début de séance :** 21h00

### • CR du conseil municipal du 23 Juin 2022

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

### • TE 47

Modification des statuts : L'action de TE47 s'est progressivement renforcée ces dernières années pour accompagner la rénovation énergétique du bâti des communes avec les actions suivantes :

• Création de groupement de commandes,

• Collecte des CEE (certificats d'économie d'énergie)

• Convention d'accompagnement et mise à disposition d'économies de flux

• Diagnostics énergétiques et mise à disposition d'outils de suivi énergétiques

Audit énergétique : solliciter TE47 pour un audit énergétique de la Salle des fêtes dans le but de préparer sa rénovation au niveau isolation

Eclairage Public : Envisager de réduire les amplitudes d'éclairage  
Embellissement des postes de transformation HTA / BT : Réponse à l'appel à projet concernant l'embellissement des postes de transformation pour le poste de La Gare sur la RD 933 ; opération concernant 10 postes sur le département !

### • CCPL :

• Rapport d'activité 2021 : le 1er rapport d'activité de la CCPL est porté à connaissance du Conseil. Il porte sur les points suivants : Territoire, Compétences ? Gouvernance ? Services communautaires, Aménagement et développement du territoire, Environnement, Services à la Population et Patrimoine.

• Inauguration maison France services 3/09 à 11H, qui a ouvert ses portes depuis le 5 juillet à 9 heures.

• Point sur la nouvelle collecte des poubelles : Différents points de difficultés sont remarqués au niveau de la collecte chez les usagers, de dépôts sauvages auprès des conteneurs à verre ; points qui seront abordés lors de la prochaine commission environnement.

### • Point financier sur la taxe d'aménagement

La Taxe d'aménagement est déjà instituée sur la commune.

Loi des finances pour 2022, prévoit dans son article 109, la mise en œuvre du reversement du produit de la part communale de TA à l'EPCI à compter du 1er janvier 2022. Cette mise en œuvre n'étant pas encore abordée au sein de la CCPL, le conseil souhaite conserver les dispositions en cours.

### • SIVU Chenil Fourrière 47

Élection de 2 délégués (un titulaire, un suppléant) : En accord avec les services préfectoraux les délégués désignés à l'élection du conseil municipal ont démissionné du SIVU. Il s'agit de désigner de nouveaux délégués : titulaire, Mme Danièle FELTRE et suppléant, Mr Pierrot TATAREAU sont élus à l'unanimité par le conseil municipal.

Gestion des populations de chats errants sans propriétaire : communication de la Préfecture. La Préfecture recommande que la mise en fourrière de « Chats Libres » (arrêté du 03 avril 2014) soit évitée et que soit mis en place des programmes de « stérilisation, identification, relâcher ». En plus de la prolifération, le maintien de ces populations sur place évite de libérer une niche écologique qui serait rapidement investie par de nouveaux individus.

### • Maison PMR

• Pré-chiffrage de l'architecte : 283 644 €TTC

LOT N°1 Gros-Œuvre - V.R.D. 104 400,00 €

OPTION - Plus-value pour dalle BA du futur garage - Montant HT : + 13 000,00 €

LOT N°2 Charpente - Couverture - Zinguerie 15 400,00 €

LOT N°3 Menuiserie Aluminium & P.V.C. 13 500,00 €

LOT N°4 Menuiserie Bois 11 700,00 €

LOT N°5 Plâtrerie - Isolation 16 500,00 €

LOT N°6 Carrelage - Faïence 15 500,00 €

LOT N°7 Electricité 10 700,00 €

LOT N°8 Plomberie - Sanitaire - Chauffage - V.M.C. 22 500,00 €

LOT N°9 Peinture 4 800,00 €  
TRAVAUX - SOUS-TOTAL H.T. 215 000,00 €  
Honoraires Architecte - (Contrat du 12/04/2022) SOBAC Alain 16 720,00 €  
Avenant honoraires Architecte suite à recadrage estimatif travaux 2 200,00 €  
Honoraires Mission S.P.S. SOBAC Alain 1 500,00 €  
Attestation accessibilité handicapés fin de travaux Prévision 400,00 €  
Attestation conformité RT 2012 fin de travaux Prévision 550,00 €  
TOTAL H.T. 236 370,00 €  
T.V.A. 20 % 47 274,00 €  
TOTAL T.T.C. 283 644,00

#### • Décision de poursuivre

Le conseil remarque que le projet dépasse les estimations prévues qui sont motivées par l'augmentation conjoncturelle des matériaux. Il se réserve la possibilité de suspendre voire arrêter le projet si le résultat de l'appel d'offres fait état d'augmentations supplémentaires.

Le projet sera financé par un emprunt de 220000.00 € et autofinancé par les fonds propres de la commune.

Le trésorier a donné un avis favorable à l'opération ; la situation financière de la commune étant très stable. Le parc immobilier déjà existant est amorti ; les revenus des loyers des immeubles que la commune possède déjà couvrent largement l'investissement prévu.

#### • Logement de la Gare

Monsieur le Maire propose d'envisager pour l'avenir de vendre la maison de La Gare. Cette maison dispose d'un large terrain qui n'est pas très adapté à la location ; le logement dispose d'un potentiel pour être agrandi. C'est un bien qui pourrait convenir à une famille qui souhaiterait s'installer sur la commune.

La centrale photovoltaïque est opérationnelle et produit de l'électricité. La convention signée avec

TE 47 le 08/07/2020 ouvre droit au versement d'un loyer annuel qui sera versé à la commune pendant 22 ans.

Le bail actuel arrive à échéance le 31/03/2027. Le bailleur doit respecter un préavis de 6 mois.

#### • PLU

Restitution du Diagnostic lors de la réunion du 08/06  
Lecture par le Conseil ; les points de remarques seront communiqués au Bureau d'études pour modification.

Cela sera fait au cours des ateliers prévus les 22 septembre, 12 et 28 Octobre. La carte des enjeux sera finalisée lors de la venue du Bureau d'étude sur la commune.

#### • Terrain du Pinqua

• Vente du terrain à M. Rubio, rdv le 09/09,

• Achat du chemin rdv le 5/09,

#### • Point Écluse sur le Dropt

attente du retour de l'Architecte des Bâtiments de France, relance à faire :

- Travaux EPIDROPT sur la Bragueze

- Les travaux sur le lit de ce ruisseau ont pu être réalisés.

#### • Départ en retraite de la secrétaire de Maire

Madame Menini envisage de partir à la retraite à la fin du mois de juillet 2023. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il faut envisager son remplacement.

#### • Travaux en Cours

- Ancienne Cantine :

- Aménagement Accessibilité et Sécurisation des Abords Extérieurs de la Salle des Fêtes et la Mairie

Les travaux vont reprendre selon le planning communiqué par l'architecte au plus tard semaine 39 (fin septembre).

#### • Don à la commune

La commune a bénéficié d'un don à la commune pour le prêt de matériel à un particulier exposant lors de la fête des Burgondiales à Bourgougnague.

#### • CDG 47

• Convention adhésion Information géographique- Commune  
Complément de l'adhésion à Infogeo47 permettant la formation des agents

• CONSIL 47 – Dénonciation de la convention préexistante pour Modification en raison de l'évolution du service et de la demande

#### • DM

décision modificative n°1 : écritures d'ordres budgétaires

#### • Questions Diverses

• Cat-Nat : Sécheresse, déclaration à faire en Préfecture pour reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

• 2 arrêtés pris : 1 pour les Ordures Ménagères et le 2ème chiens errants

• Devis extincteurs : 373,44 € TTC : 1 extincteur salle archives mairie + 1 extincteur cuisine et 1 bloc secours autonome salle des fêtes.

• Panneau d'information carrefour RD

Demande de panneaux de limitation de vitesse dans les bourgs/hameaux à 30

Suite à la demande d'administrés et au constat de problèmes de circulation et de localisation sur la commune, une analyse et un état des lieux doit être faite pour remédier à ces difficultés.

• Reprise des activités de la salle des fêtes,

Reprise des cours de Zumba, de Danse en Ligne, de yoga

Nouvelle activité : sono thérapie tous les 1ers jeudis du mois à partir du 06/10 par une habitante nouvellement installée sur la commune

• Location salle : proposition d'étudier pour modifier le tarif en fonction de la saison au vu de l'augmentation tarifaire du gaz

• Logement du Bourg : Isolation à revoir (laine de verre à vérifier sous plafond rampant), équiper d'une hotte aspirante, clôture à installer)

#### • Informations diverses

Festivités des Burgondiales les 27/28 août 2022

Mir'Asso le 4/09 à Miramont de Guyenne

Randonnée du patrimoine Puysserampion le 9/09 à 19H

Rendez-vous des Assos de Saint Pardoux Isaac le 10/09 de 14h à 16h

Syndicat Eau 47 : Comité le 22/09 à 9h30 à Port Sainte Marie

Comice Agricole d'Allemans du Dropt 105ème édition le dimanche 02 octobre

Commune de Miramont : Invitation au Vernissage de l'exposition de peinture d'Yvette Bourbon le vendredi 02 septembre à 18 heures au centre Multiculturel JC Castagnet, Exposition du 05 au 23 septembre

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2022

**Présents** : Guillaume POULIQUEN, Corinne BERNIER, Chantal TEYSSIER, Marine BETAÏLLE, Jacques LAFFITTE, Francine RANOUX, Danièle FELTRE. Bruno RANZATO, Éric GASTALDELLO.

**Assiste également** : Laetitia NAÏBO, secrétaire de mairie

**Absents** : Pierrot TATAREAU, Alain SALSENCH

**Procuration** : Alain SALSENCH donne procuration à Guillaume Pouliquen,

**Secrétaire de séance** : Marine BETAÏLLE

**Début de séance** : 20H30

#### • CR du conseil municipal du 1er septembre 2022

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

#### • Travaux en cours :

• Ancienne Cantine

Travaux supplémentaires : M. le Maire présente au conseil municipal

le devis de l'entreprise SARL HEMON, lot n°4 (cloisons, plafonds, isolation), avenant n°1 : plus-value sur métrés : 1 412,44 € HT.

Prochaine réunion de chantier le 28 octobre.

• Aménagement Accessibilité et Sécurisation des Abords Extérieurs de la SDF et de la Mairie

Travaux supplémentaires : M. le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise GIRARDEAU,

lot n°4 (aménagement paysager), avenant n°1 : bordure, portail, plantations... : 5 634,20 € HT et l'avenant n°2 pour les travaux sur talus : 2 332,64 € HT.

Également le devis de l'entreprise SAUVANET, lot n°3 (VRD) avenant n°1 : enrobé... : 2654,40 € HT

• Enduits façades

M. le Maire explique au conseil municipal, compte tenu de l'état dégradé des façades de la mairie, il est nécessaire de faire la reprise des enduits des façades de la mairie et d'habiller le socle pour le monument aux Morts. Le devis de l'entreprise SARL CONSTRUCTION CASANOVA s'élève à 6 331 € HT. Le devis est accepté.

### • Protection Incendie :

DETR 2021 : M. le Maire indique au conseil municipal, que les travaux du programme protection incendie, sont quasi terminés, il ne manque plus qu'à faire poser la bâche incendie « Au Pinqua » par l'entreprise SARL MORAND TP. Il présente le devis dont le montant s'élève à 4 701,48 € HT. Le devis est accepté.

DETR 2022 : M. le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de poursuivre les travaux en matière de sécurité incendie à savoir : poteau incendie Vignes de la Rochelle, Trompe. Bâches incendie Au Sable, Grèzes et aux Aubards. Il dit que la priorité, dans 1er temps, est de poser la bâche incendie « Aux Aubards ».

DETR 2023 : M. le Maire informe le conseil municipal qu'un autre dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2023 sera déposé en fin d'année pour une bâche incendie au « Moulin Brûlé ».

Correspondant Incendie Secours : M. le Maire informe le conseil municipal de la loi n°2021-1520 du 25/11/2021 (dite « loi Matras ») crée la fonction de correspondant incendie et secours. Il convient de le désigner. Il a pour mission, en outre, la mise en place et la révision du PCS, les relations avec le SDIS, l'information du conseil et de la population sur l'ensemble des questions relatives à la prévention. Après délibéré, le conseil municipal DESIGNER Mme Corinne BERNIER. Un arrêté sera pris.

### •Maison PMR

Dépôt sur la plateforme pour l'appel d'offres le 6 octobre 2022. Au 25/10, 31 consultations : date limite de dépôt, le 04/11/2022 à 12H.

### •TE 47

Mission Economie de flux rdv du 26/10 à 14H30 :

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a signé une convention d'accompagnement à la transition énergétique par délibération du 4/03/2022. Elle permet en outre de mettre à disposition un économiste de flux qui consiste en une mission de conseil et d'accompagnement sur la sensibilisation à la gestion énergétique sur le patrimoine, le suivi et la planification des audits énergétiques. Il informe, accompagnée de sa 1ère adjointe, de la rencontre avec M. Bellocq, économiste de flux du TE 47 et présente le devis relatif à l'audit énergétique du bâtiment salle des fêtes qui s'élève à 2 642,97 € TTC. Cette opération est subventionnée par le programme ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique à hauteur de 50 % maximum du montant HT soit 1 050,80 €. Le devis est accepté.

Rapport d'activité 2021 :

M. le Maire donne lecture au conseil municipal du rapport et indique l'investissement du TE 47 sur la commune, notamment 787,76 € d'éclairage public, 426,78 € d'effacement de réseau électrique, 15 071,80 € d'extension de réseau et 1 045,26 € de sécurisation de réseau, un coût global de 17 331,60 €. Le conseil municipal PREND acte du rapport et est mis à disposition à la mairie.

Travaux d'effacement de réseaux du Pinqua :

Approbation de la convention de servitude entre la commune et TE47 pour la construction d'une ligne de distribution électrique souterraine.

Eclairage Public :

En raison de l'inflation et de la crise économique/énergie, il serait nécessaire de réaliser des économies notamment sur l'éclairage public en abaissant son intensité pendant la nuit. M. Carrère (TE 47) indique que tous nos luminaires sont à LED et l'intensité lumineuse est déjà réduite d'environ, de 1H à 5H, de 50 %, en revanche, toute modification entraîne des frais. M. le Maire donne lecture au conseil municipal des propositions du TE 47 :

• Abaissement de 22H à 6H à 30 % maximum (soit une réduction de 70 %), économie de 418 €/an,

• Coupure de 00H à 5H, économie de 418 €/an,

• Coupure de 22H à 6H, économie de 668 €/an.

Après discussion, le conseil municipal SOUHAITE faire une coupure de l'éclairage public de 00H à 5H. En tout état de cause, il faut attendre le chiffrage de l'étude de mise en conformité et des horloges pour calculer le retour sur investissement.

Eclairage public solaire : M. le Maire présente la brochure de l'entreprise Fonroche relatif à l'éclairage public solaire. Après discussion, le conseil municipal PROPOSE de mettre un lampadaire en bas de la Gare.

### • PLU

Le Bureau d'étude URBADOC va intervenir sur les communes par des réunions de pré zonage, Agnac le

22 novembre à 10 h. La réunion de synthèse aura lieu le 18 janvier 2023. M. le Maire rappelle au conseil municipal les différentes zones de couleur de la carte (vert : zone boisée, bleu : zone humide...). Aucune construction à 100m autour des bâtiments agricoles. Une fois que toutes les zones déterminées, nous connaissons les zones à construire restantes. Possibilité d'agrandir le cimetière à Iffour. Zone à construire autour de la mairie si projet. Actuellement, superficie de 22 ha allouée à la construction, il faut déduire la zone artisanale, tous les permis de construire accordés depuis août 2021, il resterait moins de 2 ha pour l'habitation, les « dents creuses » seront privilégiées. En ce qui concerne la zone commerciale, l'ancienne discothèque est en liquidation, visite d'huissier le 27/10, vente aux enchères. M. le Maire suggère l'achat du terrain de Mme Perinaud pour agrandir la zone artisanale (sur le délaissé de la RD).

### • Débat d'orientation budgétaire : prévisions 2022-2023

• Rénovation thermique de la salle des fêtes (cuisine, isolation, fenêtres cuisine, placard, chauffe-eau, aérothermes, panneaux photovoltaïques, charpente), suite aux conseils de l'économiste de flux du TE 47 et équipement audio de la salle des fêtes. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR sera déposé.

• Grange du Bourg : dans la continuité du projet, il faut prévoir des sanitaires (DETR obtenue, travaux à faire avant 2024), revoir le CAUE.

• Isolation combles du secrétariat et du logement du Bourg : en attente du devis de l'entreprise MGS isolation à Marmande. Pour les combles de la mairie, il faut changer la fenêtre, un devis sera demandé.

### • RH

Le contrat (CDD) de l'agent technique Frédéric CHABEZ s'arrête au 31 décembre 2022. M. le Maire dit que le temps de travail 14H/semaine est suffisant. Il propose de renouveler le CDD d'un an et à cette issue de discuter d'un éventuel CDI. Afin d'uniformiser avec la commune de Lavergne, il suggère que son salaire soit sur le même indice. M. le Maire en discutera lors du prochain entretien professionnel (fiche de poste à actualiser...).

## Questions Diverses

- CDG 47 « services internet » : assurera la mission jusqu'au 31/12/2023 (mise en place du site internet, fournitures d'adresses de messagerie). La commune étant adhérente à la convention Accompagnement numérique, aura la possibilité de maintenir en service les adresses de messagerie et la délégation de gestion du nom de domaine. La convention sera dénoncée par le CDG 47. M. le Maire informe le conseil municipal que la CCPL est dans la réflexion d'un site internet mutualisé, il faut attendre leurs propositions et éventuellement demander des devis auprès d'autres prestataires.
- AMRF : participation à l'action Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité en faveur des femmes et désignation d'un élu : dans le cadre du programme Elu Rural Relais de l'Egalité (ERRE) pour la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intra familiales, l'AMRF propose la désignation d'un référent au niveau départemental et d'identifier des élus volontaires pour être relais de cette action. Mme Roman, Maire de Beauziac est référente départementale. Après discussion, le conseil municipal DESIGNER Mmes Marine Bétaille et Chantal Teyssier comme référentes. M. le Maire précise qu'il sensibilisera le Président de la CCPL à ce sujet.
- Logement du Bourg isolation : visite de l'entreprise MGS le 19/10, le devis s'élève à 1€. En ce qui concerne les gouttières/dalles pour les eaux pluviales, le nettoyage sera effectué par l'agent municipal. Une hotte aspirante dans la cuisine sera installée, demander un devis. Une clôture (locataire est nounou agréé) doit être posée par l'agent municipal.
- Programme 500 Equipements sportifs : M. Jacques Laffitte a rencontré le commercial d'Agorespace le 27/10 à 14H30 qui propose des terrains multisports (entre 60 000 et 100 000 € HT), aide de l'Etat à hauteur de 80 % (JO 2024). Il y a environ 50 jeunes sur la commune. M. le Maire propose d'en discuter auprès du RPI et du Sivu scolaire de la Vallée du Dropt et de voir la possibilité de fonds de concours auprès de la CCPL.

- Motion relative aux conséquences de la crise économique et financière : le conseil municipal AUTORISE M. le Maire à signer cette motion.
- Boîte à livres : M. Jacques Laffitte présente le devis Urbanext d'un montant de 869,60 € TTC. Il va se rendre au congrès des Maires ce qui permettra de rencontrer d'autres fournisseurs.
- Mur du cimetière du Bourg : Mme Marine Bétaille informe que le mur est fissuré.
- Lavoir : M. Bruno Ranzato évoque l'idée de mettre en valeur le lavoir au lieu-dit Jolimont.
- Noël : à partir de cette année, le conseil municipal DECIDE d'offrir des bons cadeaux aux enfants de la commune jusqu'à l'âge de 10 ans (auparavant 12 ans), Mmes Teyssier et Bernier s'en charge. Le goûter aura lieu le 17 décembre.
- Cérémonie du 11 novembre : commander la gerbe chez PF Fayolles, apéritif déjeunatoire.

## Informations diverses

- La Poste : réajustement du découpage des tournées à compter du 18 octobre.
- APE du RPI de la Vallée du Dropt : planning des animations 2022/2023 dont loto à Agnac le 26/02/2023 à 14H.
- Association des Grands Pins : clôture des comptes suite à dissolution.
- Métha tour : TE 47 : Auros le 9/11.
- Forum correspondant défense : 22/11 à Tonneins.

## Réunions diverses

- CCPL commissions : sport santé 12/09, culture 20/09, bureau communautaire 21/09, Economie Tourisme Agriculture 22/09, soirée Entreprises 06/10 à Roumagne et habitat 12/10.
- SSIAD LES TROIS CANTONS : AG 20/09/2022.
- Biblio Réso : soirée du 15/10.

## LE HAUT DEBIT POUR TOUS ! PARTOUT EN LOT-ET-GARONNE

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La fibre optique sera disponible dans 100% des foyers et entreprises en juin 2024, en attendant des solutions existent  
Tous les foyers de Lot-et-Garonne peuvent bénéficier d'une solution Internet à Haut Débit !

### 1 Quelle est la solution la plus adaptée à mes besoins ?

5 technologies mobilisables suivant votre adresse

- Réseau cuivre : ADSL, VDSL, SDSL
- Fibre optique
- Wifi Haut Débit
- 4G fixe
- Satellite nouvelle génération

### 2 Comment faire pour y avoir accès ?

- Je me renseigne sur les sites d'éligibilité des fournisseurs d'accès à Internet (FAI)

### 3 Qui peut m'aider en cas de difficulté ?

Vous n'avez pas trouvé de solutions nous pouvons vous aider, contactez les conseillers numériques de Lot-et-Garonne Numérique

0800 94 90 99

conseillers.numeriques@lgnm.com



## LA FIBRE FACILE ! AVEC LOT-ET-GARONNE NUMERIQUE

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En juin 2024, 100% des foyers seront éligibles à la fibre optique. Aujourd'hui, 70% des logements et locaux professionnels sont déjà éligibles en Lot-et-Garonne. J'en fais partie, c'est le moment de passer au Très Haut Débit !

### 1 Que peut m'apporter la fibre optique ?

- le Très Haut Débit Internet
  - la possibilité de connecter tous mes appareils en même temps : PC, PC portable, tablette, smartphone, TV, console de jeux...
  - une meilleure qualité de réseau : stabilité, latence
  - la couverture mobile dans le local, avec la fonction appel Wifi\*
- \*si abonnement mobile et smartphone compatibles

### 2 Comment faire pour y avoir accès ?

Je consulte le site de mon fournisseur d'accès à Internet (FAI) et des autres FAI

### 3 Qui peut m'aider en cas de difficulté ?

- Le service client de mon FAI
- Le service commercial des autres FAI
- Les conseillers numériques de Lot-et-Garonne Numérique

0800 94 90 99

conseillers.numeriques@lgnm.com



# Artisans et Commerçants

ANDREU Sandrine

**Fabrication de produits d'entretien à base de cendres**

ceudreco.fr  
476, Route de Roumagne  
06 62 24 30 21

ARNAL Thierry

**Vente de produits fermiers**

17, Impasse d'Iffour  
05 53 93 83 80

BOISSET Stéphane

**Maçonnerie, carrelage, tous travaux Bâtiment**

114 Route de l'Église  
06 08 03 32 69

CAMPING DE MOULIN BRULÉ

**Hébergement touristique**

46 Impasse du Chaudeau  
06 02 60 92 63

CAMPS Sabine

**Poterie**

1265 Route de Bourgougnague  
06 18 30 01 08

CAMPS Patrick

**Thérapeute, Praticien en médecine chinoise**

1265 Route de Bourgougnague  
06 30 41 37 63

DERUYFFELAERE Emilie

**Comportementaliste équin + hébergement touristique 3 gîtes**

Se déplaçant à domicile  
emilie.deruyffelaere@gmail.com  
06 30 86 61 21

FROST Nicky / CROWE Andrew

**Hôtel Pour chats MINOU CATS**

701 impasse de minerve  
05 53 93 92 44

FRANCK UTILITAIRES E.U.R.L.

**Atelier réparations mécaniques utilitaires Poids Lourds**

388 toute de la Gare  
05 53 64 51 86

GOUMETOU Gervais, Frédéric

**Horticulteur**

2682 route de Miramont  
05 53 83 06 41

SACCHET Didier, EURL A.D.S.

**Froid climatisation cuisine chauffage**

impasse des Pesquiers  
05 53 83 07 55

SHARP Angela et Roddy

**Salle de réception et Hébergement**

375, Route du bout du pont  
05 53 83 09 98 / 06 86 00 52 32

TEYSSIER Laurent

**Plomberie, Sanitaire et Chauffage**

218 route de l'Église  
05 53 83 62 82

TRUMAN Bob

**Maçonnerie générale et installation d'eau**

565 route d'Iffour  
05 53 93 57 30

YOURTES d'Agnac

**Hébergement touristique**

701 impasse de Minerve  
andrew@yourtesdagnac.fr  
05 53 93 92 44

Ferme de boudibay

**Micro Ferme Biologique**

**Vente à la ferme le samedi après-midi**

**PANIER DE LEGUMES SUR COMMANDE**

La ferme de Boudibay cultive au rythme des saisons des légumes et des aromatiques bio sans intrant chimique, dans la tradition d'une agriculture paysanne peu mécanisée, respectueuse du sol et de la biodiversité. Le reste du domaine accueille des fruitiers, des petits fruits et des baies ainsi que des poules gasconnes élevées en plein air et dont les oeufs sont proposés à la vente.

171 Impasse de Boudibay

06 63 40 41 51

fermedeboudibay@gmail.com

@fermedeboudibay

## Nouveau !

LANAU Virginie

**Cabinet d'Ostéothérapie, psychothérapie, conseillère en naturopathie.**

Je traite les pathologies d'ordre ostéopathique les plus courantes tels que sciatiques, lombagos, torticolis, migraines, céphalée, entorses, névralgies, problèmes digestifs, ORL, mais aussi insomnie, fibromyalgie, ronflements, etc.

web : naturosteopsycho@wixsite.com

Facebook : Virginie Ostéopathe, Psychothérapeute, Conseillère en naturopathie

Instagram : virginie\_naturo\_osteo\_psycho

06 43 64 32 33

Sandra DOS SANTOS

**Acupuncture, Naturopathie, Diététique**

Français/Anglais

Energetikt@gmail.com

06 10 35 86 01

Atelier del gusto

**FOOD TRUCK PIZZA**

**Commandez vos pizzas des 17h au 06 77 99 57 09**

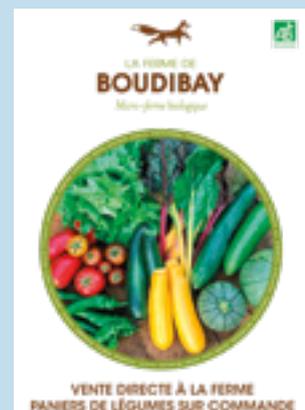
Retrait à partir de 18h jusqu'à 20h30 (22h été)

- Lundi : Moustier parking du cimetiere
- Mardi : Ribagnac place de la mairie
- Mercredi : Agnac parking du covoiturage
- Jeudi : Parking station service netto
- Vendredi : Razac d'Eymet parking de l'école
- Dimanche : St Colomb de lauzun pl. de la mairie

**Privatisation du food truck** pour vos événements privés et professionnels, mariage, anniversaire, soirée réunion d'entreprise.

**Plaque pizza traiteur** à commander 48h à l'avance

Facebook : l'atelier del gusto-pizza artisanale-food truck



# Vie associative

## ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS

### SONO THÉRAPIE



Chaque premier jeudi du Mois, venez participer à cette expérience unique d'un Voyage Sonore et Bain de Gong.

Ambiance relaxante, méditative, juste se faire du bien sans rien faire.

Pendant une heure, les vibrations des instruments utilisés travaillent pour vous et forcent à l'apaisement. **Contact : Babette 06 63 11 78 57**

### YOGA

#### une des clés pour votre bien-être !

Rejoignez-nous à la salle des fêtes

le mercredi de 18h45 à 20h

ou à Lauzun le jeudi de 9h45 à 11h

also english yoga classes tuesday and friday at 9am

**Une tradition pluri millénaire qui fait du bien !**

Le hatha yoga traditionnel consiste à ressentir les mouvements, les postures de yoga, les exercices respiratoires



en conscience et en bienveillance envers soi. C'est une pratique accessible à tous et qui favorise un épanouissement, un enrichissement de l'esprit, une action bénéfique sur les différentes énergies qui sont en nous, grâce à ses différents aspects et à sa philosophie.

Guylaine saura vous accompagner dans les cours avec justesse et générosité.

Sa formation de qualité au sein de la Fédération Française de Hatha Yoga depuis 2006 et ses innombrables stages de formation lui assurent une réelle façon de vivre en yoga.

**ASSOCIATION YOGA BLUEMOON**  
[yoga-blumoon.com](http://yoga-blumoon.com)  
[yoga.blumoon47@gmail.com](mailto:yoga.blumoon47@gmail.com)  
page Facebook [yoga blumoon](https://www.facebook.com/yoga.blumoon)

### ZUMBA il y en a pour tous les goûts : adultes et enfants !

La ZUMBA c'est quoi ? Pour ceux qui ne le savent pas encore, il s'agit d'un mélange de danses latines et de fitness qui fait travailler le cardio, brûler des calories, muscler certaines parties du corps, bouger quoi ! Sur des rythmes endiablés, vous pouvez surtout décompresser, vous amuser, vous éclater le tout bien sûr dans une ambiance conviviale et décontractée ! L'association ZUMB'AVEC JOA existe depuis 2016 et compte cette année beaucoup d'adhérentes (après une période COVID compliquée) avec une présence sur la manifestation MIR'ASSO début septembre au Lac du Saut du Loup à Miramont de Guyenne. Cette discipline est OUVERTE A TOUS même aux hommes et aux personnes d'un certain âge, l'essentiel étant de se faire plaisir et de ne pas aller au-delà des limites de son corps ! Si le cœur vous en dit, les cours ont lieu à la salle des fêtes les mardis et vendredis de 19h30 à 20h30. Les enfants peuvent aussi pratiquer avec des cours adaptés le vendredi de 18h à 19h pour les 5-13 ans. Vous avez envie d'essayer... vous n'osez pas ? N'hésitez pas à partager, venez seul(es) ou accompagné(es) avec un membre de votre famille, un(e) ami(e) : le premier cours d'essai est offert. Notre super instructrice JOA saura vous séduire avec sa joie et sa bonne humeur.

**Pour tous renseignements, veuillez contacter Joa au 06.77.60.44.66 ou Laurette au 06.82.21.30.41 ou Laetitia au 06.75.62.04.63 ou par mail [zumbavecjoa@outlook.fr](mailto:zumbavecjoa@outlook.fr)**

### FRATERNELLE DE MONFRANGE 2023

Janvier	Lundi 16	Assemblée générale	14h
	Lundi 23	Loto adhérents	14h
	Samedi 28	Loto public	14h
Février	Lundi 27	Loto adhérents	14h
Mars	Lundi 27	Loto adhérents	14h30
Avril	Samedi 15	Loto public	14h30
	Lundi 24	Loto adhérents	14h30
Mai	Lundi 1	Repas avec la commune	12h
	Lundi 22	Loto adhérents	14h30
Juin	Lundi 26	Loto adhérents	14h30
Septembre	Samedi 16	Loto public	14h30
	Lundi 25	Loto adhérents	14h30
Octobre	Samedi 14	Loto public	14h30
	Lundi 23	Loto adhérents	14h30
Novembre	Lundi 27	Loto adhérents	14h
Décembre	Lundi 18	Loto adhérents gratuit et goûter de Noël	14h

## DANSE EN LIGNE

Les danseurs en ligne de l'ACFAA soutiennent October Rose

Pour la deuxième année consécutive, le groupe de danse en ligne de l'ACFAA, les Agnac Crazy Stompers, a organisé une fantastique matinée de collecte de fonds pour la noble cause d'October Rose, la campagne de sensibilisation au cancer du sein.

Tout le monde est venu pour toute la matinée plutôt que pour deux cours séparés. Nous avons porté autant de rose que possible et nous avons passé une matinée amusante à faire des danses différentes des cours normaux. Beaucoup de danses en cercle et en face à face. Nous avons également eu une table chargée de grignotages et de boissons et beaucoup de temps pour s'asseoir et bavarder.

Le but, bien sûr, était de récolter des fonds grâce à des dons volontaires. Nous sommes fiers, ravis et reconnaissants que notre incroyable groupe de danseurs ait récolté la somme incroyable de 414 €.



## POINT LECTURE

Depuis l'ouverture du point lecture à Agnac, il y a un an, nous sommes heureuses d'accueillir nos lectrices et nos lecteurs. À ce jour, 8 adhérents ont rejoint notre bibliothèque et nous vous invitons à venir plus nombreux. Nous essayons de répondre au mieux à votre demande avec un éventail assez large de livres issus des dons de particuliers, des livres de la bibliothèque de Lavergne et ceux de la Médiathèque Départementale que nous renouvelons régulièrement.

L'adhésion est de 10 € pour l'année et donne accès aux bibliothèques de Saint-Pardoux, Saint-Colomb, Lauzun, Lavergne et Roumagne. Miramont ne fait plus partie de notre réseau.

Les heures d'ouverture pour l'année 2023 restent les mêmes : **le mercredi matin de 10h à 12h tous les quinze jours.**

Les dates pour le premier semestre sont les suivantes :

**4 janvier – 18 janvier – 1 février – 15 février – 1 mars -15 mars- 29 mars – 12 avril – 26 avril – 10 mai – 24 mai – 7 juin – 21 juin.**

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Nous sommes toujours aussi enthousiastes pour partager avec vous le plaisir de la lecture.

*Maïté et Christine*

# Liste assos

## LA FRATERNELLE DE MONFRANGE LES AÎNÉS RURAUX

L'association propose des activités diverses (belotte, scrabble, sorties, loto)

Contact : Robert TAILLIEU, 05 53 83 03 28

Pierrot TATAREAU, 05 53 83 01 53

## COUNTRY – DANSE EN LIGNE

L'Association Culturelle Franco Anglaise Aquitaine (acfaa.com) utilise la salle des fêtes tous les mercredis matin pour son activité de danse country.

Contact : Polly, 07.75.26.42.19

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE ACCA D'AGNAC

Contact : Laurent TEYSSIER, 05 53 64 91 38

## ZUMB AVEC JOA

Cours de Zumba tous les mardis de 19h30 à 20h30 et vendredis de 19h 30 à 20 h 30.

Séance de Zumba Kids vendredi soir de 18 h à 19h.

Contact : 06 77 60 44 66 - zumbavecjoa@outlook.fr

## YOGA BLUEMOON

Yoga à Agnac, tous les mercredis de 18h45 à 20h et à Lauzun, les jeudis de 9h45/11h et 17h45/19h.

Contact : 06 35 41 01 50 - yoga.bluemoon47@gmail.com, bluemoon-gm.com

## TIR A L'ARC

Le Club « L'Arc d'Agnac » propose la pratique du tir à l'arc. Tir nature sur cibles, 3D sur animaux en mousse

Contact : Jean Luc JOSSIC 06 84 99 31 74,

Email : larcdagnac@gmail.com, Web : larcdagnac.fr

## A.P.E DU RPI DE LA VALLÉE DU DROPT

### LA SAUVETAT – MOUSTIER – PARDAILLAN AURIAC SUR DROPT – AGNAC

#### DIMANCHE 26 FEVRIER

##### LOTO pour tous

Salle des Fêtes de PARDAILLAN à partir de 14h

Les dons pour la réalisation du loto sont les bienvenus !

#### SAMEDI 1<sup>er</sup> AVRIL

##### SOIREE COSTUMEE + animation musicale années 80

Salle des Fêtes d' AGNAC à partir de 19H30

Déguisement libre, Petits et grands, venez déguisés !!!!

Petite restauration ; hot-dog, gâteaux sucrés et salés, buvette

#### VENDREDI 23 JUIN

##### KERMESSE : CHANTS + JEUX pour les Enfants + REPAS

Prairie des Croquants la SAUVETAT DU DROPT

à partir de 17h30

## TIR À L'ARC

affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc.



Le club « L'arc d'Agnac » propose l'initiation et la pratique du tir à l'arc les mercredis, sur son terrain (tir nature et 3D) et en salle avec un entraîneur (tir olympique).

### Le mot du Président

Cette année, notre club a eu le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux licenciés, jeunes et adultes (30 licenciés au 30/11/2022). L'Assemblée Générale a eu lieu le 06/10/2022.

### ACTIVITÉS SUR 2021-2022 :

**La caravane du sport à Duras le 17/08/2022 :** forte participation et journée très agréable.

**Les BURGONDIALES à Bourgoynague sur 2 journées (27 et 28/08/2022) :** L'activité a été très sollicitée et beaucoup de personnes sont venues découvrir le tir à l'arc sous un soleil magnifique.

**MIR'ASSO :** démonstration de tir à l'arc au lac du Saut du Loup à Miramont de Guyenne le 04/09/2022.

**EYMET : Initiation/Découverte : 2 matinées à l'école primaire (octobre 2022)**

De nombreuses animations sur le site et en extérieur ont été réalisées.

### CALENDRIER :

- **9 avril 2023 :** Tournoi Gascon - **7 mai 2023 :** Vide grenier

- **25 juin 2023 :** Concours 3D

### En projet :

- organisation d'un championnat LOT ET GARONNE de Tir à l'Arc de toutes les disciplines confondues.

- participation à l'organisation du concours « LES 100 CIBLES » du 14 au 16 juillet 2023 à MONTPOUILLAN.

### RÉSULTATS :

A compter du 01/11/2022, débit de saison : 1ers résultats qualificatifs pour le Championnat de France NATURE qui aura lieu à PLOEUC SUR LIE (22) le 20/05/2023.

- Jossic Jean-Luc : 4 fois 2ème et une fois 3ème

- Jossic Jean-Marc : 6 fois 1er

- Lafiton Sofian : 3 fois 1er et 4 fois 2ème



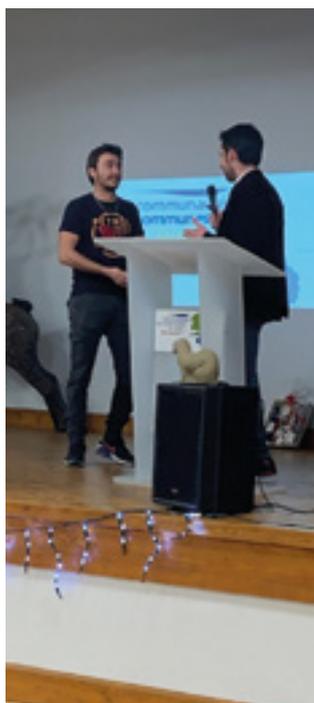
### DIVERS :

Achats de 7 cibles 3D d'occasion vendues par les organisateurs des championnats de France 3D.

Nous remercions les municipalités d'Agnac et de Bourgoynague, la Communauté de Communes de Lauzun et le Conseil Départemental pour leur soutien. Un grand Merci à Monsieur Delamarlière qui met à notre disposition ses bois à Bourgoynague. Nous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

*Le Président, Jean-Luc JOSSIC*

## SOIRÉE DES SPORTIFS



La Communauté de Communes a organisé le vendredi 16 décembre dans notre salle des fêtes la remise de récompenses aux sportifs et bénévoles méritants ayant accompli une performance exceptionnelle au cours des années 2021 et 2022. Ont été mis à l'honneur une quinzaine de personnes de la Communauté de Communes. Pour Agnac, trois membres de l'Arc d'Agnac puis Emilien RICHEDA, (BMX RACE) et Clément GRANZOTO (Endurance super bike, Bol d'Or, 24h du Mans et Grand prix de Malaisie). Ce dernier sportif est mis à l'honneur par la Commune et la Communauté.

# Infos

## NOUVEAUX HABITANTS SUR LA COMMUNE

C'est avec grand plaisir que nous accueillons chaque année de nouveaux habitants sur la commune. Pour faciliter les relations administratives, nous les invitons à venir se faire connaître en mairie.

## INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

### Quand ?

- Tout le long de l'année jusqu'à six semaines avant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.
- Vous venez d'avoir 18 ANS : vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales de la commune de votre domicile. A vérifier si vous avez changé de domicile depuis le recensement pour le Service National.

### Où s'inscrire ?

- Dans la commune de votre domicile (dans le cas d'un étudiant, possibilité de s'inscrire dans la commune de résidence dans le cadre des études à condition d'y résider de façon continue depuis le 31 Août)

### Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre Mairie et munissez-vous :

- D'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité),
- D'un document prouvant que vous êtes bien domicilié sur la commune (facture de téléphone fixe, d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer ...)
- Par courrier : A l'aide du formulaire agréé disponible sur sites du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales
- [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être impérativement accompagné des pièces justificatives.

## UN PROJET DE TRAVAUX ? ON VOUS ACCOMPAGNE !

**Numéro vert gratuit 0800 47 01 47 / [habitat@vg-agglo.com](mailto:habitat@vg-agglo.com)**  
Le service Habitat Val de Garonne Agglomération assure les missions d'information, de conseil et d'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de rénovation de l'habitat (service public d'informations et de conseils France Renov'). Ces conseillers vous aident à trouver les solutions de rénovation adaptées à vos besoins et à vos attentes, à estimer le budget nécessaire au projet, à évaluer et mobiliser les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

## PLU

Le projet de PLU est toujours en cours. Cependant, l'élaboration du document va prendre plus de temps que prévu en raison du SCOT Val de Garonne, Guyenne et Gascogne en cours de révision.

## ATTESTATION D'ACCEUIL Pour les citoyens non européens

Un étranger, qui souhaite venir en France pour un séjour touristique de moins de 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document, appelé attestation d'accueil, est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande est faite en mairie.

## RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

- Remplir une pré demande en ligne depuis le site internet sécurisé ANTS.
- Déposer votre demande dans la mairie de votre choix pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes.
- Soyez attentifs aux documents à fournir.

## CHAMBRES D'HÔTES – MEUBLES DE TOURISME

Toute personne qui offre en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable avec accusé de réception auprès de la mairie du lieu d'habitation (art 24 de la loi de développement et de modernisation des services touristiques (cerfa n° 140004\*01, cerfa n° 13566\*02)

L'hébergeur devra déclarer les nuitées au Service Tourisme de la CCPL pour s'acquitter de la taxe de séjour.

## URBANISME

### Les déclarations à faire :

#### Demande de permis de construire pour la création d'une :

- surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup> quelle que soit la hauteur
- surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure à 20 m<sup>2</sup> et d'une hauteur supérieure à 12 m
- surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup> et d'une hauteur supérieure à 12 m, dans les secteurs sauvegardés, les sites classés ou en instance de classement, les réserves naturelles.

#### Déclaration préalable pour la création d'une :

- surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m<sup>2</sup>, sans dépasser 20 m<sup>2</sup> et hauteur inférieure ou égale à 12 m.
- surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 5 m<sup>2</sup> et d'une hauteur supérieure à 12 m
- surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup> et d'une hauteur inférieure ou égale à 12m, dans les secteurs sauvegardés, les sites classés ou en instance de classement, les réserves naturelles

#### Aucune Déclaration pour la création d'une :

- surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 5 m<sup>2</sup> et hauteur inférieure ou égale à 12 m.

#### Les constructions non autorisées :

- obligation de les démonter.

## ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DU PAYS DE LAUZUN-MIRAMONT

Services au fil des saisons, ménage, repassage, jardinage, petits travaux de bricolage, nettoyage de printemps, déménagement de caves et greniers, etc. **05 53 93 11 16**

## PROBLÉMATIQUE DE MOBILITÉ

L'Association MOBILITE 47 vous propose différents services : garage social ; covoiturage ; location sociale de deux roues ou de voitures ; auto-école sociale ; transport en commun.

[www.mobilite47.fr](http://www.mobilite47.fr)

## CAR 47 / CONDUIRE L'AUTOMOBILE DU RETRAITÉ 47

Cette association permet à des jeunes retraités, moyennant rémunération, de devenir pilote d'une personne ne conduisant plus ou très peu et/ou ayant peur de conduire au-delà de quelques kilomètres de son domicile.

39, Bd Président Carnot, 47000 AGEN, Tél. : 05 53 97 21 43

## LIGNE DE BUS

La Ligne 4 relie Marmande-Eymet-Bergerac avec deux points de ramassage sur Saint Pardoux Isaac et sur Miramont. Plusieurs horaires sont proposés 7j/7.

Renseignements et modalités sur le site : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr) ou au 0970 870 870

Fiche des horaires sur le site de la commune [www.agnac47.fr](http://www.agnac47.fr), également à disposition au guichet de la Mairie.

## LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Les chenilles processionnaires du pin sont actuellement sur les résineux des parcs et jardins. Si les nuisances provoquées par ces ravageurs se résument, pour l'instant, en un affaiblissement des arbres, lors de leur descente des nids sous forme de procession, des problèmes de santé humaine et animale (nécroses, allergies, crises d'asthme, etc...), vont apparaître. Généralement ces descentes en procession se déroulent entre la mi-janvier et la fin mars.

Pour se protéger de ces nuisances, la FDGDON47 propose à ces adhérents, sous forme de prestations, la mise en place d'écopières sur les arbres contaminés afin de capturer les nuisibles avant qu'ils ne rejoignent le sol.

Afin de pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes, nous devons d'ores et déjà commander les pièges auprès de notre fournisseur.

Aussi nous vous proposons, si vous souhaitez bénéficier de cette action, de nous retourner par mail le **bon de commande disponible sur demande à la mairie.**

## SIVU FOURRIÈRE DE LOT ET GARONNE

### • Quel est le fonctionnement du Chenil ?

La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis sur procédure judiciaire sur les communes. Elle accueille uniquement les animaux sur demande des maires et non ceux des particuliers.

Chaque commune du département cotise au fonctionnement de la fourrière.

### • Quel est le parcours d'un animal errant ?

Dès qu'un animal (chat ou chien) errant sur une commune est capturé par les services municipaux, il est placé à la demande du maire en fourrière. Dès son arrivée sur le site, l'animal est pris en charge par le personnel de la fourrière, est photographié, vacciné, vermifugé et l'on recherche son propriétaire (tatouage, puce électronique, déclaration de perte...). Si à l'issue de son délai de garde légal (8 jours ouvrés) il n'est pas récupéré par son propriétaire, il devient propriété de la fourrière et peut ainsi être cédé aux SPA pour être ré-adopté.

**Plus d'identifications = moins d'abandon d'animaux**  
**Plus de stérilisations = moins d'animaux errants**

### Que faire si vous perdez votre animal ?

**Appelez la fourrière** au 0553794672 (ouverture de 9h à 17h) et munissez-vous de son numéro d'identification (tatouage ou puce) et de son descriptif.

### Appelez votre mairie.

Vous pouvez aussi voir nos animaux présents sur le site ou nous contacter par

Site : [www.chenil-fourriere47.com](http://www.chenil-fourriere47.com) - Email : [fourriere.chenil.departemental@wanadoo.fr](mailto:fourriere.chenil.departemental@wanadoo.fr)

**Avis à nos concitoyens !** Pensez à faire identifier votre animal (chien ou chat) seulement 35% des animaux entrés en fourrière sont identifiés et peuvent donc retrouver leur maître rapidement.

## PRESENCE VERTE

Le « Plan Grand Froid » apporte une réponse aux personnes les plus fragiles afin de leur permettre de vivre dans les meilleures conditions les épisodes hivernaux.

**GRATUITE : 3 mois d'abonnement sur la période du 1er décembre 2022 au 28 février 2023.**

Présence Verte dans sa démarche de convivialité et de lien renforcé avec ses abonnés réalise des appels de convivialité pour prendre de leurs nouvelles tout au long de l'action.

**Présence Verte vous informe :** La Conciergerie d'Ici - plateforme MSA Services - gratuite et accessible pour tous, également à votre disposition pour orienter les personnes et obtenir une réponse pour faciliter la vie au quotidien, trouver des solutions ou faire face à des imprévus.

Un simple appel permet une écoute, un conseil et une mise en relation avec des services de confiance référencés pour leurs qualités de réalisation, leurs valeurs solidaires et leur proximité en 47 et 24.

**CONCIERGERIE D'ICI :**

05.53.67.78.42 – [contact@conciergerie-dici.fr](mailto:contact@conciergerie-dici.fr)

Présence Verte Guïenne vous renseigne au 05 53 67 78 00

## MAISON FRANCE SERVICES / DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Besoin d'aide pour vos démarches ?

Rendez-vous à la France services de Miramont de Guyenne pour rencontrer nos agents qui vous accompagneront dans vos démarches au quotidien.

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site web <https://www.ccpl47.fr> ou contactez-les au 07.88.99.95.55

## CONCILIATEUR JUDICIAIRE

Permanence tenue par Mr Alain PAGES à la MAISON FRANCE SERVICES, 28 bd Jules-Ferry à MIRAMONT le deuxième jeudi de chaque mois de 14h à 19h.

Le téléphone pour les demandes et les prises de rendez-vous est le 07 88 99 95 55.

## BRULAGE DES DÉCHETS – CONSEILS DE BONNE PRATIQUE

Le principe de loi est que « le brûlage des déchets à l'air libre est interdit ». Néanmoins, s'il est nécessaire de brûler des déchets verts et de paille, il est conseillé de prendre les précautions suivantes :

- Feux éloignés des voies de circulation en raison des problèmes de visibilité occasionnés,
- Feux éloignés des limites séparatives de propriété pour n'occasionner aucune pollution atmosphérique pour le voisinage,
- Respecter une distance d'environ 25 mètres des limites et des voies, et d'environ 10 mètres des lignes aériennes
- Pratiquer hors saisons sèches et périodes de grands vents,
- Pas de pneus, huile de vidange ou gasoil pour activer la combustion,
- Le brûlage doit s'effectuer sous surveillance, et il faut s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux et au besoin arroser les cendres.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

- Lundi, Mercredi et Vendredi de 13h30 à 18h,
  - Mardi et Jeudi 8h à 12h et 13h30 à 18h
  - Le samedi, journée continue de 9h 30 à 18h
- lieu-dit "Villanova Del Batista", MIRAMONT DE GUYENNE  
Contacts : 05.53.94.11.23 – [iris@ccpl47.fr](mailto:iris@ccpl47.fr)  
Retrouvez les modalités d'inscription sur : [www.ccpl47.fr/environnement/](http://www.ccpl47.fr/environnement/)

### HOUSHOLD WASTE

*The rubbish is open :*

*Monday, Thursday and Friday, from 13:30 to 18:00*

*Tuesday and Wednesday : 08:00 to 12:00 and 13:30 to 18:00*

*Saturday from 09:00 to 18:00*

## UTILISONS TOUS UN COMPOSTEUR ET ÉLARGISSONS LE TRI DE NOS DÉCHETS À CEUX DE LA CUISINE ET DU JARDIN

Contact Compost :

06 33 72 84 18 / [anim.biodechets@ccpl47.fr](mailto:anim.biodechets@ccpl47.fr)

La Communauté de Communes, dans sa démarche globale de diminution des déchets, s'engage pour le développement du compostage en :

- Mettant à la disposition de ses usagers un composteur en bois de 400L contre une participation de 35 euros.
- Proposant, en parallèle, un accompagnement à travers des initiations gratuites à la pratique du compostage.

• Mettant gratuitement à disposition un « bioseau » contre présence obligatoire à une de ces initiations.

Ces réunions sont organisées par un agent du service environnement de la CCPL, chargé gestion et prévention biodéchets sur le territoire ; celles-ci sont vivement conseillées pour vous assurer une pratique saine et efficace du compostage.

**Pour vos vêtements, chaussures et autres textiles même usés :**

Les bornes « Le Relais » deviennent Re\_Fashion !

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun 10 points d'apport sont répartis entre Miramont, Saint-Pardoux-Isaac, Allemans-du-Dropt et Lauzun

Les consignes sont là pour préciser le geste à effectuer et réduire les erreurs de tri. Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac, les chaussures liées par paire.

**Recyclons Lampes et tubes** (Ne surtout plus les jeter dans les sacs noirs) :

Plusieurs lieux de collecte sont à votre disposition :

• **Déposez vos lampes à la déchetterie :**

ZI Favard, 47800 Miramont-de-Guyenne Tél. 05 53 64 64 12 26

Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30 – 18h

Mardi et Jeudi : 8h – 12h et 13h30 -18h

Samedi : 9h30 – 18h

• **Rapportez vos lampes en magasin :** tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, etc.). Voir les points de collecte les plus proches de chez vous (Gamm Vert à Miramont-de-Guyenne, Intermarché et Bricomarché à Saint-Pardoux Issac,...)

Les lampes sont prises en charge par Recylum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve. Les lampes se recyclent à plus de 90% de leur poids.

**Apportons nos déchets chimiques :**

Pourquoi apporter vos déchets chimiques en point de collecte et en déchetterie ?

Les produits chimiques usagés peuvent être des déchets dangereux pour votre environnement et votre santé.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ils doivent être apportés en point de collecte et en déchetterie afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés.

Il est donc important de ne plus les jeter dans la poubelle (ordures ménagères, tri sélectif) ou dans les canalisations (WC, évier) mais de les apporter en point de collecte et en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Que deviennent-ils ?

- Mise sur le marché de produits générateurs de déchets chimiques
- Apport en point de collecte et en déchetterie
- Premier tri des déchets de produits chimiques par les agents de déchetterie
- Transport réglementé vers des sites industriels spécialisés de tri et de regroupement

## NUMÉROS UTILES

### POMPIERS

18

### GENDARMERIE

17

### URGENCE SANTE

15

### HÔPITAL MARMANDE

05 53 20 30 40

## ADRESSES WEB UTILES

- **Commune d'Agnac** : pour y retrouver les informations pratiques, les activités proposées par les diverses associations sur la commune et alentours

[www.agnac47.fr](http://www.agnac47.fr)

- **Communauté de Communes du Pays de Lauzun**

Toutes les informations du secteur, activités, marchés, tourisme, déchetterie

[www.ccpl47.fr](http://www.ccpl47.fr)

- **Vos droits et vos démarches** : formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille :

[service-public.fr](http://service-public.fr)

- **Les Services de l'Etat à votre service dans vos démarches** : passeport, carte nationale d'identité, carte grise, permis de conduire, Etc. :

La Préfecture du Lot et Garonne

[lot-et-garonne.pref.gouv.fr](http://lot-et-garonne.pref.gouv.fr)

- **Cadastre** : un service de consultation du Plan Cadastral : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)

- **Géoportail aquitain de l'urbanisme** :

[www.urbanisme.pig](http://www.urbanisme.pig)

## Jours et heures d'ouverture de la mairie :

### Secrétariat

- Lundi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 9 à 12 h
- Vendredi de 15 h à 19 h.

### Permanence du maire

- Vendredi de 10 h à 11 h 30 sur RDV.

**Tél. : 05 53 83 01 59**

Mél. : [Mairie-agnac@collectivite47.fr](mailto:Mairie-agnac@collectivite47.fr)

Site internet : [www.Agnac47.fr](http://www.Agnac47.fr)